



3532

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

**MINISTERE DE LA FAMILLE, DU DEVELOPPEMENT SOCIAL
ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE**

**PROJET DE LUTTE CONTRE LA PAUPRÈTE
(FAD – FND)**

Prêts : FAD n° F SEN/ LUT-PAU / 99/22 du 19/08/99
FND n° 286 du 25/05/99

**RAPPORT D'ACTIVITES TRIMESTRIEL
DU PROJET DE LUTTE CONTRE LA PAUPRÈTE
(FAD – FND)**

PAYS : SENEGAL

TITRE DU PROJET : PROJET DE LUTTE CONTRE LA PAUPRÈTE (FAD – FND)

AGENCE D'EXECUTION : BUREAU DE GESTION DU PROJET (BGP) SOUS LA TUTELLE DU MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE (MFDSSN)

NUMERO DU RAPPORT : TREIZE (13)

PERIODE COUVERTE : OCTOBRE – DECEMBRE 2003

I. DONNEES PRINCIPALES

Numéro du Prêt: Prêt FAD/N° F/SEN/LUT.PAU/99/22 du 19/08/99.
Prêt FND/N° 286 du 25/05/99.

Sources de Financement

Le projet est co-financé par :

- le Fonds Africain de Développement
 - le Fonds d'Assistance Technique
 - le Fonds Nordique de Développement
 - la Contrepartie Sénégalaise.

Plan de Financement

Sources de Financement	Devises	Monnaie Locale	Total	% Total
FAD	5,77	4,23	10,00	54,0
FAT	0,58	1,17	1,75	9,0
FND	2,62	2,38	5,00	27,0
Gouvernement	0,00	1,85	1,85	10,0
Total	8,97	9,63	18,60	100
% du Total	48	52	100	

Estimations du Coût du Projet

- En devises : 8,97 millions U.C
 - En monnaie locale : 9,63 millions U.C
 - Total 18,60 millions U.C.

Répartition du Financement

- Prêt Fonds Africain de Développement (FAD) : 10,00 millions U.C
 - Don Fonds d'Assistance Technique (FAT) : 1,75 millions U.C
 - Prêt Fonds Nordique de Développement (FND): 5,00 millions U.C
 - Contrepartie sénégalaise (Gouvernement) : 1,85 millions U.C

Date d'approbation du Prêt

FAD : 30 Juin 1999
FND : 31 Janvier 1999

Date de signature du Prêt

FAD : 19/08/99

FND : 25/05/99

Date de Mise en vigueur du Prêt :

FAD: 15 février 2001

FND: Août 2001

Date du 1er Décaissement : 11 avril 2001

Date du dernier décaissement : 31 Décembre 2004

SATISFACTION DES CONDITIONS DU PRET

Conditions remplies

Conditions préalables à l'entrée en vigueur	Actions entreprises et documents fournis au FAD	Date approbation BAD
1°/ Fournir la preuve de la création du Bureau de gestion du Projet (BGP), des Unités Régionales de Gestion (URG), du Comité national de pilotage et des Comités régionaux de pilotage.	- Arrêté N° 8716 du 11/09/00 portant création du CNP et des CRP. - Arrêté N° 8717 du 11/09/00 portant création du BGP et des URG.	Février 2001
2°/ Fournir au FAD la preuve du recrutement par voie de sélection du Directeur du BGP, des Spécialistes, du comptable, des coordonnateurs régionaux, des Assistants et du personnel de soutien.	- Avis de recrutement dans les quotidiens de la place (Sept. et Décembre 1999) - Rapport d'évaluation Commission dépouillement - offres candidats - lettre N° 0360/MFASSN/ du 27 septembre 1999 adressée à la BAD. - Contrats	Fax BAD du 29/10/1999
3°/ Fournir au FAD, la preuve de la mise à disposition du BGP et des URG, de locaux adéquats pour servir de bureaux ;	lettre N° 4114 du 6/09/00 de Mr le Secrétaire général de la Présidence portant affectation de locaux pour le BGP et Contrats de location des URG. Lettre N° 3326 du 7 novembre 2000 du Gouverneur de Diourbel	Février 2001
4°/ Fournir au FAD, la preuve de la signature de l'accord de prêt avec le FND ou la preuve de l'engagement de ce dernier à participer au financement du Projet	Lettre N° 6760 du 13/10/98 de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances relative à une requête de financement au FND. Accord de prêt N° 286 du 25/05/99	Accord de prêt FND n° 286 du 25/05/1999

<p>5°/ Fournir au FAD, la preuve de l'ouverture d'un compte spécial dans une banque commerciale, pour recevoir les ressources du prêt, d'un compte pour recevoir la contribution de l'emprunteur, d'un sous-compte pour supporter les menues dépenses, d'un autre compte pour le remboursement du Fonds de crédit.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Lettres N° 1031/DG-CS/99 et 1032/DG-CS/99 de ECOBANK informant de l'ouverture des comptes au nom du projet pour recevoir les ressources du prêt et celles affectées au fonctionnement. - Lettre n° 6799 du 2/11/00 de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances adressée à la CNCAS - Lettre N° 348 du 7/11/00 du Directeur général de la CNCAS. - Ancien compte N° 440 01 1093 ouvert dans les livres du Trésor. Nouveau compte : 9610021 	<p>Fax BAD daté du 20 juillet 2000.</p>
<p>6°/ Soumettre au FAD pour avis, au plus tard six mois après la mise en vigueur du prêt un programme détaillé de formation pour l'ensemble du projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> - En rapport avec la Direction de l'Alphabétisation et de l'Education de Base, le consultant a élaboré et transmis le rapport définitif, transmis à la BAD, en avril 2002. 	
<p>7°/ Adopter au plus tard six mois après la mise en vigueur du prêt, le manuel des procédures opérationnelles concernant le fonctionnement du projet et le volet crédit</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le manuel des opérations et procédures administratives a fait l'objet d'une validation nationale avec la participation de tous partenaires institutionnels et d'exécution. La version définitive a été transmise à la BAD en date du 17 septembre 2002. 	<p>17 septembre 2002</p>

Autres Conditions

Conditions remplies	Actions entreprises et documents fournis au FAD	Date Approbation BAD
R A S	R A S	R A S

Conditions non encore satisfaites

Conditions	Observations
1°/ Affecter au projet au plus tard le 31 juillet 1999 les terrains pour la construction des cases-foyers	<ul style="list-style-type: none"> - Faisant suite à la mise en vigueur du prêt intervenu le 15 février 2001, l'étude du milieu a été finalisée au mois de mai 2002 et a permis de cibler les communautés de base, de connaître les besoins réels des populations et d'initier des investigations complémentaires sur les infrastructures socio-communautaires finalisées dans le courant du mois d'août 2002 en vue d'arrêter les sites d'accueil. L'adoption définitive des plans architecturaux intervenue au mois de mars 2003 a permis de finaliser les investigations initiées auprès des collectivités locales en vue de l'affectation des terrains, bouclée avec l'obtention des actes au 30 juin 2003.

<p>2°/ Verser chaque année au plus tard au 31 mars, sa contribution au financement des activités programmées pour l'année en cours</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pour l'année 2001, la contrepartie du gouvernement est de 500 millions CFA, mise à disposition en juillet, a été domiciliée à la CNCAS, en ce qui concerne le fonds de crédit et dans les livres du Trésor Public pour la quote-part relative au fonctionnement, et a été mobilisée à hauteur de 462.674.045 FCFA FCFA. - Quant à l'exercice 2002, la mobilisation n'a été effective qu'au mois de juillet 2002 en raison de la modification des nomenclatures budgétaires en faveur de celles de l'UEMOA. Les charges liées au fonctionnement ont été en partie mobilisées malgré les difficultés inhérentes aux procédures du Trésor Public. En ce qui concerne la contribution au fonds de crédit de 365 millions dont l'arrêté de versement a été signé en date du 27 septembre 2002, le montant n'a été viré dans les comptes de la CNCAS, qu'au mois de juillet 2003. - Pour l'année 2003, la notification du budget 2003 datée du 6 janvier 2003 a été faite pour un montant de 397 millions de FCFA dont 229 millions représentant la contribution du Gouvernement au fonds de crédit et le reliquat est attribué au fonctionnement et aux charges sociales et charges locatives des URG de Tambacounda et Kolda. La mobilisation des fonds de contrepartie a été effective en date du 11 juin 2003, pour le fonctionnement. Le fonds de crédit a été viré en date du 15 juillet 2003 dans le compte ouvert à cet effet.
<p>3°/ Mettre à la disposition des SFD, les fonds relatifs au volet crédit, avant le démarrage de l'activité de crédit et communiquer les accords de conventions.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - A la suite du diagnostic des SFD et des structures de caisse de base, le projet de convention a été corrigé suite aux observations de la BAD transmises au Projet le 1er août 2002 et a permis d'initier une réflexion sur les modalités pratiques de partenariat avec les SFD. Un atelier a été organisé en date du 10 octobre 2002 par le Projet en rapport avec la Cellule AT/CPEC du Ministère de l'Economie et des Finances et a facilité la finalisation de la convention en rapport avec ces partenaires. Faisant suite à la signature des conventions avec les SFD et à la transmission d'une requête de financement appuyé d'un programme prévisionnel, dès le 7 janvier, la mise à disposition du fonds de crédit a été faite à hauteur des montants disponibles soit 403 650 000 FCFA constitués des 365 millions mis à la disposition par l'Etat et des intérêts produits par ce placement. Conformément aux dispositions arrêtées dans la convention signée avec les SFD, sur recommandation de la BAD, le renouvellement du fonds de crédit est fait sur la base d'une demande accompagnée de pièces justificatives des sommes précédemment mises à leur disposition.

Les principales difficultés rencontrées tournent essentiellement autour de:

- la lenteur observée dans les procédures de satisfaction de certaines conditionnalités ;
- Les lenteurs à certains niveaux du processus de décaissement de la contrepartie ;
- La lenteur observée dans le traitement des dossiers par la BAD.
- La non mise à la disposition par la BAD des fonds relatifs à 6 SFD impliquées dans le volet crédit en raison de la remise en cause de leur implication dans ce dispositif.

II. ORGANISATION ET GESTION

Le Projet est administré par un bureau de gestion basé à Dakar et des Unités Régionales de Gestion au niveau des 5 régions d'intervention du projet que sont : Dakar, Thiès, Diourbel, Tambacounda et Kolda.

Au niveau national, le bureau de gestion du projet (BGP) est dirigé par une-Directrice Nationale assistée :

- d'un administrateur gestionnaire.
- d'un spécialiste en IEC / Alphabétisation ;
- de deux spécialistes en micro-finance ;
- d'un spécialiste en génie rural ;
- d'une gérante de la régie d'avance ;
- d'une comptable ;

Le BGP dispose d'un personnel de soutien composé de trois (3) secrétaires, trois (3) chauffeurs et d'un responsable de la documentation et de la reprographie (pris en charge par la contrepartie). Il dispose aussi d'un gardien de jour et de deux gardiens de nuit recrutés par le biais d'une société de gardiennage. Le nettoyage des locaux est assuré par des agents mis à disposition par la société recrutée à cet effet.

Le BGP est aussi appuyé par un Comité National de Pilotage (CNP) pour l'orientation et la coordination des activités.

Au niveau régional, l'Unité de Gestion comprend :

- un coordonnateur de l'Unité ;
- un adjoint, assistant en développement à la base ;
- une secrétaire ;
- un chauffeur ;

Par le biais de la société de nettoiement et de la société de gardiennage, il est mis à la disposition de chaque URG, respectivement :

- un agent en charge de la propreté des locaux et
- un gardien de nuit devant veiller aux biens du Projet.

L'Unité Régionale de Gestion est chargée de coordonner et de superviser toutes les actions du projet dans la région. Elle est assistée dans ses tâches par un Comité Régional de Pilotage (CRP), des Comités Communaux de Pilotage (CCP) et des Comités Locaux de Pilotage (CLP).

Il convient de noter que le personnel de direction du BGP a pris service en Juin 2000 et le personnel cadre de même qu'une partie du personnel de soutien, en Septembre 2000.

Il faut aussi signaler que l'arrêté portant création du BGP et des URG a été signé le 11 septembre 2000 et enregistré sous le numéro 8717.

Les principales contraintes notées dans le cadre de la gestion du projet tournent essentiellement dans la lenteur observée dans les procédures de satisfaction des conditionnalités, dans les procédures d'acquisition et la mise à disposition tardive des fonds tant au niveau de la contrepartie qu'au niveau de la BAD.

Il mérite de rappeler la lenteur constatée dans la mise à disposition de moyens satisfaisants de travail, par :

- la réfection tardive de l'URG de Thiès intervenue en Juin 2002, suite à la mission de supervision de mars 2002, au cours de laquelle, il avait été retenu de prendre en charge les coûts sur les fonds mis à disposition par le FAD
- l'acquisition auprès de la centrale d'achat du Programme des Nations Unies, IAPSO et les moyens matériels et logistiques acquis, arrivés, pour une partie, en octobre 2001 n'ont été mis à la disposition du Projet qu'en mi-mars 2002, en raison des lenteurs dans le processus de dédouanement. Il en est de même du matériel de froid et de reprographie à la possession du Projet.
- Cette constatation est aussi valable pour le mobilier de bureau pour lequel l'avis de non objection de la BAD n'a été délivré que le 26 avril 2002 et, suite au processus d'approbation nationale, la livraison a été bouclée en fin août 2002.

Par ailleurs, suite à la vacance du poste de comptable, après autorisation de la BAD par fax du 19 juin 2001, le travail de comptabilité a été assuré par un consultant jusqu'en mars 2002, date de prise de service de la comptable et de l'Administrateur Gestionnaire recrutés sur avis de la mission de supervision de la BAD. En effet, suite à l'approbation des termes de référence et à la finalisation des procédures de sélection, la comptable a pris fonction le 11 mars et l'Administrateur Gestionnaire, le 18 mars 2002.

III. ACQUISITIONS DE BIENS ET SERVICES

Catégories des acquisitions	Appel d'offres		En Millions d'UC			
	AOI	AON	Autres	Liste restreinte	FAB	Total
1. Travaux de génie civil						
1.1. Construction/réhabilitation			1,82 (1,72)		2,03	3,85 (1,72)
2. Biens						
2.1. Equipement BGP, BCSP, DPS, CERP.			0,46 (0,46)			0,46 (0,46)
2.2. Mobilier et Equipment des ONG et CVEC			1,96 (1,96)		2,36	4,32 (1,96)
3. Service de Consultants						
3.1. Etude et Supervision				0,15	0,29	0,44

			(0,15)		(0,15)
3.2. Service de Consultants			1,43 (1,43)	0,12	1,55 (1,43)
3.3. Formation			3,24 (3,24)	0,09	3,33 (3,24)
3.4. Audit			0,06 0,06)		0,06 (0,06)
4. Divers					
4.1. Fonctionnement			0,98 (0,98)	0,10	1,08 (0,98)
4.2. Fonds de crédit			3,50 (1,75)		3,50 (1,75)
TOTAL			8,21 (6,87)	5,39 (4,88)	5,00 18,60 (11,75)

Autres : Contrats directs gérés par l'AGETIP ; Acquisition par IAPSO ; Consultation de fournisseurs à l'échelon national ; non acquisition

() : Financement FAD / FAT

FAB : Financement autre que FAD / FAT et Gouvernement : FND

IV. PROGRAMME DE TRAVAIL

Dans le cadre de la mise en œuvre de chacune des composantes du Projet, l'état d'exécution des activités inscrites dans le planning trimestriel se présente comme suit :

IV.1. Composante Renforcement des capacités

- Ouverture des classes d'alphabétisation pour la première cohorte
- Mise en place des manuels d'alphabétisation destinés à la première cohorte
- Suivi des classes d'alphabétisation par la composante, en rapport avec la DAEB
- Mission conjointe de suivi par les Directeurs (trices) DAEB / PLCP
- Sensibilisation directe des bénéficiaires par les relais en intermédiation sociale
- Suivi du programme de sensibilisation
- Poursuite du programme médiatique du PLCP à travers les émissions radio, les diffusions de sketches et de spots télévisés
- Production de supports pour la communication institutionnelle (agendas, plaquettes)
- Formation des partenaires en approche genre et participation
- Formation en teinture des groupements
- Mise à niveau du personnel sur les logiciels informatiques

IV.2. Composante Micro finance et Activités génératrices de revenus

Durant le quatrième trimestre de l'année 2003, les activités suivantes étaient inscrites au programme de la composante :

- Poursuite de l'organisation des groupes cibles autour des caisses locales de crédit et procéder à leur financement ;
- Poursuite de la mise à disposition des fonds au profit des SFD ;
- Poursuite de l'élaboration des requêtes par les ONG
- Poursuite du financement des AGR des groupes cibles ;
- Poursuite de la formation des bénéficiaires en Gestion et Promotion des CLEC ;
- Formation des représentants des ONG, SFD et agents de services techniques en approches genre et participative ;
- Formation des représentants des ONG et agents de services techniques en microfinance ;
- Séances de travail avec la Cellule AT/CPEC, la DCEF, la CSOPLCP et les SFD
- Préparation du dossier pour l'évaluation des activités de crédit ;

IV.3. Composante Infrastructures/ Equipements et Hydraulique

- Poursuite procédure d'acquisition des Equipements post récolte
- Poursuite procédure de recrutement des Maîtres d'œuvre pour le volet hydraulique
- Poursuite procédure d'acquisition des pompes hydrauliques
- Signature du Protocole d'accord avec la Direction de l'Hydraulique
- Suivi des chantiers de réalisation des ouvrages socio communautaires et des ouvrages hydrauliques
- Elaboration du dossier de consultation de fournisseurs pour l'acquisition du mobilier, des équipements et matériels pédagogiques des Cases des tout petits et cases de santé

IV.4. Composante Gestion

- Mise en place des comités villageois et de quartier ;
- Tenue des comités de pilotage ;
- Coordination, supervision et suivi des activités au niveau régional ;
- Mission du Projet de Réduction de la pauvreté du Mali financé par la BAD ;
- Suivi du dossier des acquisitions ;
- Mise à jour du dossier des marchés ;
- Restitution des résultats de l'évaluation du personnel ;

- Mise en commun des tableaux de bord ; -
- Elaboration du rapport annuel et du budget prévisionnel 2004.

V. ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITES

V.1. ACTIVITES PROGRAMMEES ET REALISEES

A. Composante Renforcement des capacités :

L'état de réalisation des activités inscrites dans le planning se présente comme suit :

Sous – composante Sensibilisation, alphabétisation et IEC :

Equipement , mobilier et fournitures :

1. Acquisition des manuels d'alphabétisation destinés à la première cohorte :

Les manuels d'alphabétisation destinés aux facilitateurs et aux bénéficiaires de la première cohorte ont été acquis et déployés dans les classes. Les quantités mises en place sont réparties comme suit :

LANGUES	QUANTITES PAR NIVEAU				TOTAL
	Lecture 1	Calcul 1	Lecture 2	Calcul 2	
WOLOF	7 250	7 250			14 500
PULAAR ARED	4 188	4 188			8 376
PULAAR AIDE ACTION	2 520	2 520	-----	-----	5 040
SERERE	2 500	2 500			5 000
SONINKE	40	40	40	40	160
MANDINKA	2 308	2 308			4 616
BALANTE	70	70			140
TOTAL	18 876	18 876	40	40	37 832

De même, le matériel pédagogique et didactique c'est-à-dire 600 tableaux et des fournitures didactiques ont été remis aux opérateurs pour les classes d'alphabétisation.

2. Edition des supports de communication :

Suite à la réalisation des affiches et du guide des relais, l'agenda 2004 qui concentre beaucoup d'informations utiles sur le projet et la plaquette d'information sur PLCP ont été conçus et l'impression est en cours. Ils seront produits respectivement en 450 et 1000 exemplaires

Services de spécialistes

Pour le volet alphabétisation :

Ouverture des classes de la première cohorte :

Suite à la réalisation des sessions de formation des 600 facilitateurs de la 1ère cohorte, les classes ont été ouvertes à compter du 13 octobre 2003. La mission de suivi démarrage effectuée par la composante en rapport avec les unités régionales a permis de produire un rapport assez exhaustif sur la situation de démarrage des classes dont certaines données établies avec les 30 opérateurs sont synthétisées dans le tableau ci-après :

SITUATION DE DEMARRAGE DES CLASSES

(octobre - novembre 2003)

REGION	OPERATEURS	NOMBRE CAF PAR LANGUE						TOTAL CAF*	CB NON COUVERTES
		W	P	B L	SR	MK	SK		
DAKAR	AHDIS	16			4			20	
	CEREM	10				10		20	
	SAFINA	4	16					20	
	ADIS	18	2					20	
	LAYIF	20						20	
	ADES	8	12					20	
THIES	ASDEC	20						20	
	AFLN	20						20	
	LAYIF	7		13				20	
	ARP	2	9		9			20	
	ANMFR	3			17			20	
	ADIS	5			10			15	3 CAF après travaux champêtres et 2 CAF avec la présence du POGV*
DIOURBEL	ADIS	8			12			20	
	JID	7	3		10			20	
	UGROPAD	15			5			20	
	ARP	20						20	
	ALPHA 2000	12			5			17	3 CAF : problème lié à la présence d'autres programmes
	GROCEF	20						20	
KOLDA	CPEF	4	12	2		2		20	
	FORM ACTION			8		11		19	

	ACUPROS		19		1	20	
	ADECK		18			18	2 CAF (transfert et changement langue)
	OFAD NAFOORE		20			20	
	CEREM				17	17	2 CAF après complément effectif et rétablissement facilitatrice
TAMBA	ACUPROS		13		3	16	4 CAF à ouvrir après la fête de korité
	ENVIRONNEMENT 2001	1	13		3	17	3 CAF à ouvrir après la fête de korité
	GRACE		9		4	13	7 CAF à ouvrir après l'hivernage
	CADRE		13		4	17	3 CAF à ouvrir après l'hivernage
	SODEFITEX		16		2	18	2 CAF après l'hivernage
	ABK	2	14			16	4 CAF programmées après le ramadan
	TOTAL	222	197	2	85	57	563

- *CAF : Classe d'alphabétisation fonctionnelle

- *POGV : Projet d'Organisation des Groupements Villageois (POGV)

W : Wolof P: Pulaar BL : Balante SR : Sereer MK : Mandinka SK : Soninké

Pour le volet communication :

Les ateliers régionaux de formation et contractualisation avec les relais ont été organisés par le cabinet OFBD, dans les régions de Dakar, Thiès, Diourbel, Tamba et Kolda respectivement les 22, 23, 24, 29, 30 septembre 2003 et sont suivis du démarrage effectif des activités de mobilisation sociale des bénéficiaires dans les communautés de base sur les thèmes tels que la participation active au programme d'alphabétisation, la gestion, le remboursement des financements et la bonne gestion des infrastructures communautaires pour une pérennisation des investissements du projet .

Ces activités de sensibilisation ont été menées, d'octobre à Décembre 2003 dans les 600 communautés de base ciblées, par les relais en intermédiation sociale (monitrices rurales, assistantes villageoises, communicateurs traditionnels) avec comme supports des affiches thématiques et des guides.

Sous composante Renforcement des capacités des partenaires

Formation

La formation des partenaires d'exécution et institutionnels en approche genre et participation a été réalisée dans la période du 09 au 13 décembre 2003 dans les cinq régions.

Equipements et mobilier :

Les 30 opérateurs en alphabétisation ont reçu les fonds relatifs à l'appui institutionnel et ont acquis les équipements et matériels, conformément aux requêtes transmises initialement au projet. Ce constat a été fait lors de la mission de suivi démarrage du programme d'alphabétisation effectuée par la composante au courant du dernier trimestre 2003.

B. Composante Micro finance et Activités génératrices de revenus :

1. Poursuite de l'organisation des groupes cibles autour des Caisses Locales d'Epargne et de Crédit (CLEC) :

Les ONG retardataires dans la mise en place des Caisses Locales d' Epargne et de Crédit s'activent pour boucler le processus. Les membres des organes de ces structures ont été formés aux mois de Septembre – Octobre 2003, et dans certaines localités, les premières CLEC financées ont déjà commencé à rembourser.

Il convient cependant de souligner que pour certaines SFD, l'approche du crédit de proximité du PLCP, matérialisée par la mise en place de ces caisses, n'était pas bien perçue. Plusieurs réunions ont été tenues pour apporter des clarifications à ce niveau, et une note relative au processus de mise en place de ces caisses et à leurs modalités d'intervention a été élaborée par la composante et envoyée à l'ensemble des SFD.

2. Financement des AGR initiées par les bénéficiaires

Au 31décembre 2003, 3.291 requêtes de financement ont été financées pour un montant global de 1.003.549.510 F CFA ; Les crédits échus s'élèvent à 222.380.706 F CFA, et le montant total recouvré à 211.507.755 F CFA. Le tableau ci-dessous fait état de la situation des dossiers de crédit au niveau des neuf SFD signataires de la Convention au 31 décembre 2004 :

SITUATION DES FINANCEMENTS AU 31 DECEMBRE 2004

SFD	FONDS DE CREDIT RECUS	CREDITS OCTROYES	NBRE DE PROJETS FINANCES	CREDITS ECHUS	CREDITS RECOUVRES	TAUX DE RECOU
UMEC DE SEDHIOU	86.250.000	82.459.000	256	9.382 479	9.382.479	100%
RECEC	35.000.000	50.550.000	145	16.169.650	15.417.320	95,34%
ASACASE	160.000.000	174.258.030	316	61.753.370	61.753.370	100 %
CMS	250.000.000	212.166.000	369	45.111.422	39.773.200	88 %
FDEA	49.107.500	58.057.500	97	10.746.389	10.338.026	96,2 %
UMECUDEFS	105.000.000	95.048.775	1.698	21.164.627	21.164.627	100%
PAMECAS	109.650.000	121.049.000	226	23.823.057	20.000.000	83 %
MECGFA	123.242.500	149.523.250	105	33.402.355	32.851.375	98 %
ACEP	100.000.000	60.437.955	79	827 357	827 358	100 %
TOTAL	1.018.250.000	1.003.549.510	3.291	222.380.706	211.507.755	94,5%

3. Poursuite de la Formation de 3000 représentants de bénéficiaires à la mise en place et à la gestion de CLEC :

Du 1er Septembre au 15 Octobre 2003, le projet a organisé à l'intention de 3000 représentants de bénéficiaires (600 par région) des sessions de formation à l'Organisation et à la Promotion de CLEC. Cette formation sur site, confiée aux ONG spécialistes en micro finance, s'est tenue simultanément dans les cinq régions. Au niveau régional, la coordination et la supervision avaient été assurées par l'URG, avec la collaboration du CERP et du CONGAD, avec qui le projet a signé un protocole d'accord. Le contenu tournait autour de trois (3) modules.

- I. Organisation et Fonctionnement d'une CLEC
- II. Principes de comptabilités d'une CLEC
- III. Rôles et responsabilités des membres des différents organes

4. Formation des Représentants des SFD, ONG et Personnels des Services Techniques partenaires du PLCP

Dans le cadre du renforcement des capacités des bénéficiaires et partenaires du PLCP, les personnels des SFD, ONG et agents des Services Techniques partenaires ont été formés en divers thèmes suivants :

- Thème 1 : Approche Genre et Participation ;
- Thème 2 : Identification et élaboration de Projet - Planification et exécution de budget ;
- Thème 3 : Gestion financière et comptable, Procédures des gestion des SFD.

Ces sessions de formation se sont déroulées au niveau des cinq (5) régions du 9 décembre 2003 au 9 janvier 2004. Au niveau régional, le suivi et la supervision étaient assurés par les URG. Les deux (2) bureaux d'études recrutés pour assurer ces formations sont :

- REMIX pour les zones de Dakar, Thiés et Diourbel et
- MAX CONSULTING GROUP pour les zones de Tambacounda et Kolda

Il convient cependant de préciser que seule la formation en « Approche Genre et Participation » concernait l'ensemble des partenaires (SFD, ONG et Services Techniques) ; les deux autres thèmes étant destinés aux ONG et Services Techniques.

L'objectif du module « Approche Genre et Méthodes participatives » vise à développer chez les participants des aptitudes à concevoir et mettre en œuvre les techniques et outils du genre et des méthodes participatives, dans le cadre de la mise en œuvre du PLCP.

Ainsi, au terme des ateliers, les participants devraient être capables de :

- Définir le concept du genre ;
- Opérationnaliser l'approche genre dans le processus de mise en œuvre du PLCP ;
- Définir le concept de participation ;
- Mettre en œuvre les méthodes participatives (telles que la MARP) dans leurs interventions ;

L'exploitation des fiches d'évaluation a montré que les objectifs assignés à la formation ont été atteints. Les connaissances et habiletés acquises sur le plan théorique ont été appuyées par des travaux de groupe, jeux de rôle et des simulations pour une meilleure appropriation. L'intérêt de la formation pour les partenaires a été bien perçu. Il a été recommandé, conformément aux termes de référence assignés aux bureaux d'études, de faire des missions

de suivi post-formation, afin de mesurer le niveau d'application des connaissances et habiletés acquises.

Le module « Comptabilité et analyse financière des SFD » vise à doter ces agents techniques d'outils efficaces pour une meilleure exécution des tâches qui leur sont confiées. Les objectifs pédagogiques peuvent être déclinés comme suit :

- Définir la comptabilité ;
- Citer et comprendre les principes comptables de base des institutions de microfinance ;
- Mettre en place et tenir à jour les différents documents comptables ;
- Effectuer les travaux de fin d'exercice ;
- Passer les écritures de régularisation et produire les états financiers ;
- Utiliser ces états financiers pour calculer les ratios prudentiels et faire une analyse financière en vue de prendre des décisions de gestion.

Le module « Identification et élaboration de Projet - Planification et élaboration de budget et Comptabilité des Activités Génératrices de Revenus (AGR) » a permis de préciser les techniques d'élaboration d'un bon document de projet à travers

- l'étude technique, l'étude du milieu, l'analyse du marché ;
- les analyses financière et économique du projet grâce au plan de financement, aux projections financières, aux tableaux d'amortissement de l'emprunt et des immobilisations, au compte d'exploitation prévisionnelle et au calcul de la rentabilité.

Les thèmes planification et élaboration de budgets et comptabilité des Activités Génératrices de Revenus ont été aussi largement discutés à travers des supports de cours appuyés par des cas pratiques.

5. Encadrement des populations par les ONG :

Les ONG, à l'exception de Action Plus et Africare, basées respectivement à Kolda et à Tambacounda, ont poursuivi leurs activités de confection des requêtes de financement, d'organisation des caisses locales d'épargne et de crédit, de sensibilisation des populations et de formation des bénéficiaires.

L'ONG Action Plus, dès le mois de mai 2003, en raison d'incompréhension avec la caisse du CMS de Vélingara, a suspendu ses activités pour le compte du PLCP, malgré les différentes

missions menées par le BGP pour régler cette question. Une réunion de direction (BGP, ONG Action Plus) avait été également tenue le 7 juillet 2003. Actuellement, les activités d'encadrement et de formation sont réalisées par les CERP, sous la supervision de l'URG de Kolda.

En ce qui concerne l'ONG Africare, elle nous a notifié en date du 18 décembre 2003, sa décision de surseoir ses activités, en raison d'un déficit financier enregistré dans l'exécution de la mission. Ce gap découle d'une part du faible taux de rémunération des prestations et du retard noté dans le décaissement du fonds de crédit par les SFD. Ainsi, pour respecter le planning initial des activités, la poursuite de la formation des bénéficiaires a été réalisée par les CERP et des personnes ressources supplémentaires, au niveau local, sous la supervision de l'URG de Tamba. Des correspondances ont été échangées avec l'ONG et une réunion tenue pour trouver des solutions, aux problèmes posés.

6. Séances de travail avec la Cellule AT/CPEC, la DCEF, la CSOPLCP et les SFD

Suite aux observations de la BAD sur la revue du dispositif de financement mis en place par la Composante, le projet a rencontré tous ses partenaires institutionnels et d'exécution pour information, en particulier les SFD. Ces différentes séances de travail ont été l'occasion de faire le point de l'ensemble des activités avec nos partenaires, et surtout de les informer, en raison de la fin de la convention, de l'évaluation de leurs différentes prestations qui sera déterminante pour la reconduction des conventions.

La Composante a, par ailleurs, assisté à une séance de travail de la DCEF avec une mission de la BAD, lors de la revue du portefeuille. Cette rencontre a été l'occasion pour le PLCP de discuter des observations émises par la BAD sur le dispositif de financement mis en place. Les recommandations ont été de procéder à l'évaluation par la Cellule AT/CEPC des prestations de toutes les SFD et soumettre les résultats à la BAD, pour avis. Cette évaluation devrait démarrer dans le courant du mois de janvier 2004.

7. Préparation du DAO pour l'évaluation des activités de Crédit :

Le dossier relatif au recrutement d'un spécialiste pour l'évaluation des activités de crédit au niveau de la Composante, est déjà bouclé; il doit être soumis incessamment à la BAD pour avis.

C. Composante Infrastructures/ Equipements et Hydraulique :

1. Poursuite procédure d'acquisition des Equipements post récolte

Après publication, par le Projet, des avis d'appel d'offres en date du 30 Septembre 2003, au niveau national et international, la Commission des Marchés a procédé à l'ouverture des plis le 1er Décembre. Ladite commission a prononcé l'adjudication provisoire du lot A, à la Société AFCO. Ce lot concerne la fourniture et l'installation de :

- 336 broyeurs à céréales
- 12 batteuses à céréales
- 18 décortiqueuses à mil
- 12 décortiqueuses à Fonio

Le lot B concernant la fourniture de 216 charrettes à tractions azine et équine a quant à lui été attribué à la société SISMAR.

2. Poursuite de la procédure de recrutement des Maîtres d'œuvre pour le volet hydraulique :

La Commission des Marchés s'est réunie le 11 novembre 2003, pour procéder à l'ouverture des plis, suite à la consultation restreinte de Bureaux, lancée en octobre. En date du 17 décembre 2003, les différents lots de contrôle ont été provisoirement adjugés aux Bureaux ci-après :

- Lot 1: Senagrosol Consult, pour un montant de 27 120 000 F CFA HTHD
- Lot 2: Hydroconsult International, pour un montant de 48 235 002 F CFA HTHD
- Lot 3: Hydroconsult International, pour un montant de 46 975 002 F CFA HTHD
- Lot 4: Senagrosol Consult, pour un montant de 39 000 000 F CFA HTHD

Les résultats de l'évaluation ont été soumis au FND, pour avis, le 29 décembre 2003.

3. Poursuite procédure d'acquisition des Pompes hydrauliques :

Suite aux deux appels d'offres lancés le 11 août 2003, l'ouverture des plis a eu lieu le 13 Octobre 2003. Au terme de la procédures d'évaluation, la société danoise DANSK SOLENERGI RI a été retenue par la Commission, comme adjudicataire provisoire du marché de fourniture et l'installation de 72 Electropompes (37 solaires et 35 thermiques), d'un montrant de 640 321 871 f CFA HTHD.

Concernant l'acquisition des 120 Pompes manuelles; le Fournisseur indien Meera and Ceiko est adjudicataire du marché pour un montant HTHD de 92 739 857 f CFA.

L'avis de non objection du FND sur les résultats des deux évaluations a été notifié en date du 23 décembre 2003.

4. Signature du Protocole d'accord avec la Direction de l'Hydraulique

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme hydraulique, un protocole d'accord a été signé au mois d'octobre avec la Direction de l'hydraulique, pour :

- Appuyer le Projet dans le suivi et le contrôle des travaux hydrauliques et participer en relation avec le BGP et les URG aux réceptions provisoires et définitives des travaux et équipements sur le terrain;
- Participer à la préparation des dossiers d'Appels d'Offres et aider le Projet aux tâches de dépouillement, d'évaluation des offres des soumissionnaires ;
- Mettre à la disposition du PLCP aussi bien au niveau central qu'au niveau décentralisé, toute information nécessaire à la bonne exécution du programme hydraulique ;
- Examiner et apprécier les propositions de solutions formulées par les Bureaux de contrôle, au cas où des circonstances ou événements imprévisibles rendraient nécessaires certaines innovations ou modifications sur les travaux ;
- Faire vérifier et viser par les Divisions régionales, tous les attachements pour décomptes de travaux signés par l'Entreprise ;

5. Suivi de la réalisation des ouvrages socio communautaires et des ouvrages hydrauliques

Les travaux de construction des infrastructures sociocommunautaires (Cases foyers, Cases de santé et Cases des tout petits), délégués à l'AGETIP, sont régulièrement suivis par les maîtres d'œuvre recrutés par l'Agence à cet effet. Des compte-rendus mensuels détaillés sont envoyés au Projet, pour nous renseigner sur l'état d'avancement des travaux. Les U.R.G sont aussi impliqués dans le suivi des chantiers et une réunion de coordination regroupant l'Agetip, le Projet, les différents maître d'œuvre et toutes les entreprises est tenue tous les mois.

En ce qui concerne les ouvrages hydrauliques, dont l'exécution est confiée à deux entreprises, le suivi et le contrôle sont opérés par les services déconcentrés de l'Hydraulique qui visent également les attachements.

6. Elaboration du dossier de consultation de fournisseurs pour l'acquisition du mobilier, des équipements et matériels pédagogiques des Cases des tout petits et cases de santé

Le dossier de consultation a été élaboré en décembre 2003 et soumis à la BAD, pour avis.

D. COMPOSANTE GESTION

1. Préparation et organisation des réunions de comité de pilotage :

Du 30 octobre au 7 novembre 2003, l'URG de Dakar a tenu des comités de pilotage respectivement à Thiaroye, aux Niayes et à Guédiawaye. Ces trois (03) réunions présidées par les sous-préfets ont enregistré la participation de quelques 70 personnes composées des partenaires institutionnels et d'exécution, élus locaux, délégués de quartier et représentants des organisations communautaires de base.

A Diourbel, les comités locaux de pilotage ont été réunis dans les localités de Ngaye, Touré Mbondé et Thiakhar.

L'occasion a été saisie par les URG pour informer les différentes instances sur l'état d'avancement des activités du PLCP dans les zones concernées appuyées en cela par les partenaires d'exécution que sont les ONG, SFD et opérateurs en alphabétisation.

Cette initiative du PLCP a été salué par les participants qui n'ont pas manqué, au cours de ces réunions, de soulever un certain nombre de difficultés liées, entre autres, à :

- La lenteur observée dans le financement des requêtes par certaines SFD ;
- Le taux appliqué par PAMECAS, non conforme aux modalités de financement arrêtées ;
- L'accessibilité des zones ciblées par le Projet ;
- La disponibilité des populations (pour suivre les classes et participer aux séances de sensibilisation)

2. Mission du Projet de Réduction de la Pauvreté du Mali :

Du 26 octobre au 02 novembre 2003, une mission du Projet de Réduction de la Pauvreté (PRP) du Mali, composée de Madame SY Khadiatou SOW, Directrice de l'Unité de Gestion du Fonds (UGF), de Madame Mariam TOURE et Monsieur Koulou FANE, membres du Conseil d'Administration et de Messieurs Modibo Camara et Massa Makan Traoré, experts en développement communautaire respectivement à l'antenne de Nioro Sahel (Kayes) et à l'antenne de Kolokani (Koulakoro), a séjourné au Sénégal, dans le cadre d'une visite de

travail avec le Projet de Lutte contre la Pauvreté du Sénégal (PLCP / FAD-FND). A l'instar du PLCP (FAD-FND), le PRP est financé par le FAD de la Banque Africaine de Développement (BAD) et bénéficie d'une contribution du Gouvernement du Mali.

A l'occasion de leur séjour, des visites de terrain ont été organisées dans les sites de :

- Sam-Sam 1 : visite de la Caisse Locale d'Epargne et de Crédit (CLEC)
- Sam-Sam 2 : visite d'une classe d'alphabétisation
- Sangalkam : visite de la case foyer et du périmètre maraîcher de Kagnak, pour le volet microfinance et AGR
- Diourbel : Rencontre avec les membres du comité régional de pilotage
- Gouye Dock : visite du chantier de la case foyer
- Keur Samba Kane : visite du chantier de la case des tout petits

A la suite de la revue des stratégies et états d'avancement, il a été relevé que les deux projets ont la même catégorie de cibles. Ainsi, beaucoup de points de convergence ont été notés par rapport à la démarche et à la mise en œuvre des composantes. Aussi, les schémas de mise en œuvre révèlent des spécificités pour chacun des deux projets.

Le tableau comparatif suivant dégage les constats majeurs relevés :

Volet	PLCP Sénégal	PRP Mali
Centres d'alphabétisation	Mise à disposition de fournitures de bureau et de manuels pédagogiques	Construction ou réhabilitation de salles d'alphabétisation Mise à disposition d'équipement (tables bancs), fournitures et manuels
Schéma de financement	Trois catégories de bénéficiaires	Il n'existe pas de catégorisation. Tout le monde est soumis aux mêmes conditions à l'exception des groupes solidaires qui bénéficient de certaines facilités.
	Bonification des bénéficiaires modulée suivant la catégorie	Pas de bonification
Activités confiées aux ONG et SFD	Les ONG sont chargées de l'encadrement technique : sensibilisation, information, montage des requêtes de financement, suivi technique	Les ONG sont chargées de la sensibilisation des populations. Elles ne font pas le montage des dossiers de crédit.

	<p>des projets financés Les SFD sont responsables du crédit et de son recouvrement</p>	<p>Les SFD ont toute la responsabilité de la gestion du crédit.</p>
Sites d'accueil des infrastructures	Tenant compte du budget disponible, le choix des sites d'accueil est dépendant de critères préalablement définis et suivant les besoins exprimés au cours de l'étude du milieu	La couverture est systématique, l'intervention est prévue dans tous les villages
Complexe multidimensionnel	L'infrastructure édifiée peut prendre la forme d'un complexe socio-communautaire regroupant plusieurs modules (case de santé, case des tout-petits, case foyer)	Une seule typologie d'infrastructure peut être érigée par village
Montage institutionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Projet sous la tutelle d'un ministère avec une autonomie financière et administrative relative. - Respect des dispositions prévues dans le manuel relatives aux procédures d'acquisition des biens, travaux et services édictées par la BAD en plus de celles concernant le circuit d'approbation au niveau national, à l'instar des marchés publics. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le Projet est exécuté par l'Association « Fonds de Développement Social » qui a un statut juridique lui conférant une autonomie administrative et financière. L'Etat est représenté dans le CA. - L'UGF et le CA exécutent les dispositions adoptées dans le manuel des procédures et ne sont pas tenus de suivre les procédures d'approbation nationale.
Décaissement des fonds	<p>Pour le compte spécial, une demande est adressée à la Direction de la Dette et de l'Investissement (DDI) qui doit procéder à l'établissement du chèque ou au virement des fonds aux partenaires</p> <p>Un sous compte est à la signature de la Direction pour le fonctionnement et la formation. Il fait l'objet de renouvellement par la DDI.</p>	Tous les décaissements sont effectués par l'Unité de Gestion du Fonds, suivant les seuils d'approbation.

A l'issue de la mission, des recommandations ont été formulées et consignées dans un aide-mémoire parmi lesquelles :

- S'échanger des informations : rapports annuels, rapports de suivi et de supervision, études réalisées au cours de la mise en œuvre des Projets ;
- S'échanger les listes de consultants (individuels ou bureaux d'études) suivant les domaines de compétence ;
- Programmer une visite d'études au Mali pour le PLCP dans le courant de l'année 2004 ;
- Initier la mise en place d'un réseau des Projets de Lutte contre la Pauvreté financés par la BAD ;

- 3. Préparation et organisation des sessions de formation à l'intention des dirigeants des CLEC :

La première quinzaine du mois d'Octobre 2003 a été marquée par la mise en place des groupes organisateurs (GO) en prélude à la mise en place des futurs dirigeants des Caisses Locales d'Epargne et de Crédit (CLEC) dans certaines communautés de base.

A partir du 15 octobre 2003, les sessions de formation ont démarré à Dakar, Diourbel et Thiès et s'articulait autour des thèmes suivants :

- Organisation et fonctionnement d'une CLEC ;
- Gestion administrative, organisationnelle et institutionnelle d'une CLEC ;
- Fonctionnement des organes (rôles et responsabilités des dirigeants) ;
- Gestion du crédit ;
- Techniques de contrôle interne ;
- Initiation aux techniques comptables et tenue des supports de gestion.

A la date du 15 octobre 2003, dans la salle de conférences du Centre GINDDI, sis au front de terre, il a été procédé à la cérémonie de remise des diplômes aux participants des différentes sessions pour la région de Dakar.

L'occasion a été saisie pour le représentant des stagiaires, le représentant des ONG et la Directrice du PLCP, pour se féliciter de la bonne tenue de ces sessions et des espoirs placés aux stagiaires des communautés de base pour la réussite des missions qui leur sont confiées.

- 4. Suivi au démarrage des classes d'alphabétisation de la première cohorte :

Les centres d'alphabétisation ont démarré dans la majeure partie des communautés de base, suite à la formation des facilitateurs (trices), tenue du 15 septembre au 05 octobre 2003.

Les 27 et 30 octobre 2003, les URG ont participé à la mission de démarrage des classes - d'alphabétisation conduite par le Responsable de la composante.

Il convient de noter la forte féminisation des effectifs même si la dimension genre est prise en compte dans certaines classes.

Il a été relevé au cours des missions de suivi, un besoin réel en financement des auditeurs actuellement dans les classes. Pour y apporter des solutions, un cadre de concertation a été mis en place pour réunir les ONG chargés de l'encadrement technique des activités de microfinance, les ONG opératrices en alpha, les SFD et l'URG.

Aussi, les Inspections d'Académie (IA) et Inspections Départementales de l'Education Nationales (IDEN) ont mené des missions, dans le cadre de leurs activités d'évaluation et de suivi du programme d'alphabétisation, conformément au protocole d'accord signé avec la Direction de l'Alphabétisation et de l'Education de Base (DAEB).

5. Préparation des supports destinés aux plaquettes et agendas :

L'URG de Dakar a participé à la date du 08 décembre 2003, à la mission conduite par le bureau de communication OFBD pour la préparation des supports destinés aux calendriers et agendas du Projet.

6. Préparation et suivi des ateliers de renforcement des capacités des partenaires

Les URG ont participé à la préparation et au suivi des différentes sessions de renforcement des capacités des partenaires institutionnels et d'exécution. Ces sessions ont été animées par les cabinets REMIX et MCG Consulting, suivant le planning ci-après :

Cabinets	Régions	Modules*	Périodes
REMX	Dakar	Thème 1	9 au 13 décembre 2003
		Thème 2	16 au 20 décembre 2003
		Thème 3	5 au 9 janvier 2004
	Thiès	Thème 3	9 au 13 décembre 2003
		Thème 1	15 au 19 décembre 2003
		Thème 2	5 au 9 janvier 2004
	Diourbel	Thème 2	9 au 13 décembre 2003
		Thème 1	5 au 9 janvier 2004
		Thème 3	16 au 20 décembre 2003

MAX CONSULTING GROUP	Kolda	Thème 1	8 au 12 décembre 2003
		Thème 2	15 au 19 décembre 2003
		Thème 3	5 au 9 janvier 2004
	Tamba	Thème 1	8 au 12 décembre 2003
		Thème 2	15 au 19 décembre 2003
		Thème 3	5 au 9 janvier 2004

Thème 1 : Approche genre et Méthodes participatives

Thème 2 : Identification et élaboration de Projet - Planification et exécution de budget

Thème 3 : Gestion financière et comptable, Procédures des gestion des SFD

Les participants se sont unanimement félicités du bon déroulement des sessions et de la qualité de la formation reçue. Des certificats leur ont été délivrés par thème suivi. Le suivi de la formation devra être réalisé dans le courant du mois de février 2004.

7. Suivi des activités des relais en intermédiation sociale :

Durant le quatrième trimestre, les URG ont suivi le travail des relais. En effet, les communautés de base ont été visitées par les 140 relais en intermédiation sociale, contractuels du bureau de communication OFBD. Des supports de communication (affiches et guide du relais) étaient mis à leur disposition. Leurs séances de sensibilisation ont porté sur :

- l'importance de l'alphabétisation fonctionnelle et la nécessaire assiduité des auditeurs (trices),
- la promotion des Caisses Locales d'Epargne et de Crédit à travers les enjeux et perspectives,
- Le respect des échéances de remboursement des crédits octroyés
- L'implication des populations bénéficiaires dans le processus de mise en place des infrastructures et équipements ;
- La mise en place du comité villageois ou de quartier ;

L'objectif recherché, à travers l'implication de ces relais, est d'assurer une meilleure appropriation du projet et de ses réalisations par les bénéficiaires et la pérennisation des activités.

Parallèlement au travail d'information et de sensibilisation, les relais ont également supervisé la mise en place des comités villageois et de quartier.

8. Suivi des activités des ONG et SFD dans le cadre de la microfinance :

Les ONG ont particulièrement orienté leurs actions, pendant ce trimestre, dans la mise en place des CLEC, la distribution des documents de gestion et la confection des requêtes de financement.

On note, par rapport au trimestre précédent, un net ralentissement du rythme de financement par les SFD des communautés de base ciblées. Ce ralentissement s'explique en partie par le fait que les SFD, partenaires du Projet dans la Région de Kolda, n'ont pas, durant la période considérée, reçu de nouveaux financements suffisants pour convoquer le comité de crédit.

L'équipe des URG et les responsables de la composante Microfinance et AGR ont organisé des missions de suivi et de supervision des activités des ONG et SFD.

Le planning des missions s'établit comme suit :

- 7 et 8 octobre 2003 : région de Dakar
- 14 au 16 octobre 2003 : Région de Diourbel (départements de Bambey, Diourbel et Mbacké)

Durant cette mission, un constat est demeuré, à savoir :

- la lenteur observée par certaines SFD comme PAMECAS et ACEP dans le traitement des dossiers présentés par les ONG (non respect du délai de 15 à 30 jours)
- l'absence de contact avec les promoteurs par l'ACEP (non respect des rendez-vous fixés) ;
- le défaut de transmission aux ONG, par les SFD, des informations finales relatives aux requêtes soumises pour les populations
- la non reprise, jusqu'à présent, des activités d'encadrement et d'accompagnement des populations de Kolda et de Vélingara par l'ONG Action Plus ;

Par contre au niveau des autres SFD que sont ASACASE, FDEA et RECEC, tous les fonds mis à leur disposition par le Projet ont été entièrement octroyés aux populations dans la limite du nombre de requêtes pouvant être financées.

9. Suivi des chantiers des infrastructures socio-communautaires :

A Dakar, pour les chantiers dont le gros œuvre est terminé, il ne restait qu'à finaliser les plans de toiture pour permettre aux entreprises d'en effectuer la pose. Il faut souligner que, dans l'ensemble des chantiers, il y a une forte implication de la main d'œuvre locale telle que l'avait suggérée le Projet, aux entreprises adjudicataires.

A kolda, les six chantiers de construction ont démarré de manière simultanée dans la période du 23 au 30 octobre 2003. En dehors des retards observés, au début, dans l'approvisionnement des chantiers en matériaux, la progression des travaux est acceptable.

A Tambacounda, en raison de l'hivernage, les travaux ont démarré avec un retard.

Des retards liés à la non disponibilité de certains terrains (cité bissap à Dakar et quartier Hersant à Thiès) et à des conflits au sein des populations (à Ngabou) ont été notés. Pour ces localités, les chantiers ont pu démarrer, suite à l'identification des sites d'accueil.

10. Suivi des travaux hydrauliques :

Les missions d'implantation ont été effectuées par les URG, en rapport avec l'équipe de SVTP. A cette occasion, les communautés de base ciblées pour cette intervention ont été sillonnées pour procéder avec les bénéficiaires et les chefs de village au choix consensuel du site d'implantation des réservoirs et latrines, à l'identification des membres du comité de suivi des travaux. Des réunions ont été aussi tenues avec le chef de Service Régional de l'hydraulique et, dans certaines régions avec les responsables de projets comme le PNIR, en vue de mieux harmoniser les interventions et d'éviter les duplications.

11. Coordination, supervision et suivi des activités :

Les CERP continuent leurs actions de sensibilisation et de suivi des activités de terrain. Pendant la formation des CLEC, pour assurer la délocalisation, ils ont participé à l'identification des sites devant abriter les classes. Aussi, ils ont mis à contribuer pour l'organisation des comités de pilotage, la mise en place des comités villageois et le suivi des activités des composantes.

V.2. ACTIVITES PROGRAMMEES ET NON REALISEES

A. Composante Renforcement des capacités :

- La mise à niveau du personnel n'est pas encore réalisée compte tenu des contraintes de temps. Il a été recommandé au cabinet de planifier une formation sur site pour le 1er trimestre 2004

B. Composante Micro finance et Activités génératrices de revenus :

- Assurer le Contrôle, la Supervision et le Suivi des Activités des Partenaires sur le Terrain :

Cette activité était prévue dans la deuxième quinzaine du mois de Décembre, période à

laquelle se déroulait la formation des partenaires citée ci-dessus

- Mise à disposition du complément de fonds de Crédit auprès des SFD :

Durant ce trimestre, le PLCP n'a pas procédé à la mise à disposition des fonds auprès des SFD. A ce jour, les fonds mobilisés et mis à la disposition des SFD pour le financement des projets initiés par les bénéficiaires, s'élèvent à 1 018 250 000 F CFA. La BAD a décaissé 249.350.000 F CFA et la Contrepartie Sénégalaise 968 674 045F CFA représentant sa contribution pour les années 2001, 2002 et 2003. Une demande de décaissement de 604.100.000 FCFA concernant l'ensemble des SFD à l'exception de ACEP et du CMS avait été envoyée à la BAD ; mais nous avons reçu de cette institution des observations relatives au dispositif de financement intégrant les neuf (9) SFD. Il convient de rappeler, que le schéma initial dans le rapport d'évaluation ne prévoyait que l'intervention des trois (3) SFD que sont le CMS, l'ACEP et le PAMECAS ; c'est sur recommandation de la Cellule AT/CPEC que le PLCP s'est ouvert aux six (6) autres structures signataires de la convention. Une réunion avait été tenue avec la mission de supervision de la BAD, de la période de novembre 2002, sur le dispositif de financement.

Nous avons finalement obtenu de la BAD (après discussions avec la mission de revue de la Coopération), une évaluation des prestations des neuf (9) SFD par la Cellule AT/CPEC avant la résiliation ou reconduction des différentes conventions arrivées toutes à terme le 31 Décembre 2003. Cette évaluation interviendra dans le courant du mois de Janvier 2004 et les résultats seront transmis à la Banque, pour avis.

C. Composante Infrastructures, Equipements et Hydraulique :

- Démarrage de la formation des Comités de gestion des équipements socio-communautaires :

Cette activité a été reportée en raison de la relance de la procédure d'acquisition des équipements.

D. Composante Gestion :

- Réunion de coordination élargie aux Unités Régionales de Gestion du second semestre :

Cette activité a été reprogrammée pour la première quinzaine du mois de janvier 2004.

- Poursuite procédure de recrutement des Maîtres d'œuvre pour le volet hydraulique
- Recueil des besoins en équipements auprès des communautés bénéficiaires des Case foyers
- Lancement de la Consultation à l'échelon national pour l'acquisition du mobilier, des équipements et matériels pédagogiques des infrastructures communautaires (Cases foyers, Cases de santé et Cases des tout petits)
- Mise en oeuvre du protocole d'accord avec la Direction de l'Hydraulique
- Suivi des chantiers de réalisation des ouvrages socio communautaires et des ouvrages hydrauliques

D. Composante Gestion :

- Tenue des comités locaux, communaux et régionaux de pilotage des activités du Projet ;
- Suivi par les URG de la mise en place des comités villageois et de quartier ;
- Opérationnalisation des cadres de concertation URG, ONG, SFD, Développement Communautaire et CERP ;
- Suivi par les URG du démarrage des classes d'alphabétisation ;
- Coordination, organisation et suivi des sessions de formation en gestion pour les membres des organes des CLEC et en rôles et responsabilités pour les comités villageois et de quartier ;
- Suivi des activités de financement auprès des ONG et SFD ;
- Suivi des activités de terrain confiées aux différents partenaires ;
- Superviser par les URG les livraisons sur site des équipements post-récolte ;
- Suivi des chantiers des infrastructures socio-communautaires et des ouvrages hydrauliques ;
- Suivi comptable, administratif et financier du Projet.

VI. SITUATION FINANCIERE DU PROJET

La répartition du financement du projet se présente ainsi qu'il suit, par bailleur et par catégories de dépenses :

CATEGORIES	FAD %	FAT %	FND %	Gouvernement %	Total %
A. Etudes et Supervisions	34	0,00	66	0,00	100
B. Constructions / Réhabilitations	45	0,00	53	2	100
C. Equipements, mobiliers, fournitures	51	0,00	49	0,00	100
D. Services de spécialistes	53	39	8	0,00	100
E. Formation	64	33	3	0,00	100
F. Fonds de crédit	50	0,00	0,00	50	100

G. Fonctionnement	91	0,00	9	0,00	100
H. Audit	0,00	100	0,00	0,00	100

Situation des décaissements par catégorie de dépenses
(Voir tableaux joints en annexe)

VII. DIFFICULTES RENCONTREES ET RECOMMANDATIONS

1. DIFFICULTES RENCONTREES :

- La difficulté majeure rencontrée dans la phase opérationnelle du programme d'alphabétisation est relative au non équipement des classes en tables bancs surtout les abris provisoires ; l'équipement des classes n'était pas pris en compte dans le document d'évaluation du projet ;
- Concernant le volet communication, le budget relatif à la prise en charge des relais recrutés pour la sensibilisation des bénéficiaires ne peut pas couvrir tout le programme
- Le délai de réalisation de programme d'alphabétisation, compte tenu de la date prévisionnelle du 31 décembre 2004, pour la clôture du Projet, ne permet pas de procéder à la consolidation de cette formation ;
- La suspension par les ONG Action Plus et Africare de leurs activités d'encadrement ;
- Respect par certains de partenaires des grandes lignes des conventions et protocoles signés (notamment les conditions d'accès au crédit et le travail de proximité) ;
- Faiblesse du montant du fonds de crédit disponible par rapport aux demandes formulées par les SFD ;
- Mobilisation du Fonds de Crédit au niveau de la BAD
- Lourdeurs et lenteurs des procédures d'acquisition des biens et services

2. RECOMMANDATIONS :

- (i) Procéder à une révision budgétaire des deux volets dont les montants initiaux ont été revus à la baisse, ceci pour améliorer les conditions d'apprentissage des apprenants/tes et la continuation des activités de sensibilisation jusqu'à la fin du projet.
- (ii) Remobiliser le personnel des opérateurs et les bénéficiaires, avant l'ouverture des classes ;
- (iii) Revoir, lors de la revue à mi-parcours, la rémunération des ONG ;
- (iv) Etudier, avec diligence, les résultats de l'évaluation, dès qu'ils seront soumis, pour adopter un dispositif de financement, en phase avec les objectifs assignés au Projet ;
- (v) Fournir des informations détaillées sur les rubriques amputées concernant les demandes de décaissement soumises à la BAD ;
- (vi) Transmettre la situation des décaissements sur le prêt FAD et le don FAT (ledger, situation des décaissements sur les contrats, taux de l'unité de compte appliqué).
- (vii) Diligenter le traitement des dossiers soumis à la BAD pour avis : demandes de

SITUATION DU PRÊT FND AU 31/12/03

Catégories SAP	Catégories	Montants alloués en UC	Montants alloués en FCFA	Montants engagés en FCFA	Montants décaissés en UC	% Décaissé
Services	Etudes/supervision	490 715	399 657 925	305 153 922	374 679	76%
	Services spécialistes					
Services	Formation	66 310	54 005 516			
Sous total Services		557 025	453 663 441	305 153 922	374 679	67%
Travaux	Construct/Réhabilit	2 978 340	2 425 679 230	1 596 300 225	749 359	25%
Biens	Eqpt/Mob/fournit	1 366 595	1 113 009 632			
Fonctionnement	Fonctionnement	98 040	79 847 698			
Fonds crédit	Fonds de crédit					
	Total	5 000 000	4 072 200 000	901 454 147	1 124 038	22%

SITUATION GLOBALE DU PROJET

Catégories SAP	Catégories	Montants alloués en UC	Montants alloués en FCFA	Montants engagés en FCFA	Montants décaissés en UC	% Décaissé
Services	Etudes/supervision	640 715	521 823 925	347 763 922	426 998	67%
	Services spécialistes	1 430 000	1 164 649 200	655 618 868	804 993	56%
	Formation	3 306 310	2 692 791 116	909 745 792	1 117 020	34%
	Audit	60 000	48 866 400	42 720 000	52 453	87%
Sous total Services		5 437 025	4 428 130 641	1 955 848 582	2 401 464	44%
Travaux	Construct/Réhabilit	4 792 040	3 902 829 058	869 723 334	1 067 879	22,3%
Biens	Eqpt/Mob/fournit	3 786 595	3 083 954 432	535 223 298	657 167	17%
Fonctionnement	Fonctionnement	1 078 040	877 998 898	619 874 642	761 105	71%
Fonds crédit	Fonds de crédit	3 506 300	2 855 670 972	1 236 024 045	1 211 475	35%
	Total	18 600 000	15 148 584 000	5 216 693 901	6 099 091	33%

ETAT DE SUIVI BUDGETAIRE ET DE SUIVI DES DECAISSEMENTS - PRÉT FAD
Période de janvier A Décembre 2003

ETAT DE SUIVI BUDGETAIRE ET DE SUIVIDES DECAISSEMENTS - DON FAT

Période de janvier A Décembre 2003

RUBRIQUES	En UC	BUDGET [1]	DEPENSES (FCFA)			TOTAL DEPENSES [2]	E CARTS [3=1,2]	EN % [2/1]	MONTANTS RECUS	SOLDE DR TRESORERIE [6-5,2]
			Depenses au 31/12/02	Depenses de la période	paiements directs					
Alimentation bad du 11/11/02 Alimentation bad N° 4										
A- Etudes & Supervision	-	-								0
B- Construction / Réhabilitation	-	-								0
C- Equipment, mobilier et fourniture	-	-								0
D- Services de Spécialistes	600 000	488 664 000	8 672 000	163 881 914	316 110 086	316 110 086	316 110 086	35%		-172 553 914
E- Formation	1 090 000	887 739 600	28 470 000	202 710 717	656 558 883	656 558 883	656 558 883	26%		-231 180 717
F- Ligne de crédit	-	-			0	0	0			0
G- Fonctionnement	60 000	48 866 400	17 480 000	25 240 000	42 720 000	42 720 000	42 720 000	87%		0
H- Audit	TOTAUX	1 750 000	1 425 270 000	54 622 000	391 832 631	972 668 969	972 668 969	31%	827 134 683	380 680 052

TABLEAU COMPARATIF PAR COMPOSANTE DEPENSES / BUDGET AU 31 DECEMBRE 2003

RUBRIQUES	BUDGET EN FCFA	MONTANTS EN FCFA	EXECUTION %	BUDGET EN UC	MONTANTS EN UC	EXECUTION %
Composante I - Renforcement des Capacités des Bénéficiaires et des Partenaires	3 694 707 060	1 317 606 359	36%	4 536 500	1 617 807	36%
Composante II - Microfinance et AGR	1 991 142 912	445 588 478	22%	2 444 800	547 110	22%
Composante III - Infrastructures Equipements et Hydraulique	2 489 743 080	72 707 225	3%	3 057 000	89 273	3%
Composante IV - Gestion du Projet	1 394 076 948	1 174 493 033	84%	1 711 700	1 442 087	84%
TOTAL	9 569 670 000	3 010 395 095	31%	11 750 000	3 696 276	31%

0

ETAT RECAPITULATIF DES DEPENSES PAR CATEGORIE AU 31 DECEMBRE 2003

RUBRIQUES	BUDGET EN FCFA	MONTANTS EN FCFA	EXECUTION %	BUDGET EN UC	MONTANTS EN UC	EXECUTION %
A. ETUDES ET SUPERVISION	122 166 000	42 610 000	35%	150 000	52 318	35%
B. CONSTRUCTION / REHABILITATION	1 400 836 800	273 423 109	20%	1 720 000	335 719	20%
C. EQUIPEMENT, MOBILIER ET FOURNITURES	1 970 944 800	535 223 298	27%	2 420 000	657 167	27%
D. SERVICES DE SPECIALISTES	1 164 649 200	655 618 868	56%	1 430 000	804 993	56%
E. FORMATION	2 638 785 600	909 745 792	34%	3 240 000	1 117 020	34%
F. LIGNE DE CREDIT	1 425 270 000	249 350 000	17%	1 750 000	306 161	17%
G. FONCTIONNEMENT	798 151 200	301 704 028	38%	980 000	370 444	38%
H. AUDIT	48 866 400	42 720 000	87%	60 000	52 453	87%
TOTAL	9 569 670 000	3 010 395 095	31%	11 750 000	3 696 276	31%

ETAT DE SUIVI BUDGETAIRE ET DE SUIVI DES DECAISSEMENTS FND

Période de Janvier A Décembre 2003

RUBROQUES	EN UIC	BUDGET [1]	DEPENSES (FCFA)		TOTAL DEPENSES [2]	ECARTS [3-1-2]	EN %	MONTANTS RECUS	SOLDE DE TRESORERIE [6-5-2]
			Depenses au 31/12/02	Depenses de la période					
Alimentation FND du 18/10/02									
Paiement direct n°1									
Paiement direct n°2									
2ème Alimentation									
Paiement direct									
Paiement direct n° 6									
Paiement direct n°7									
Paiement direct n°8									
Paiement direct n°9									
A - Etudes & Supervision	326 292	265 745 256	26 999 280	41 949 820	236 204 872	305 153 922	-39 408 666	115%	-305 153 922
B - Construction / Réhabilitation	2 978 340	2 425 679 230	-	-	596 300 225	1 829 379 005		25%	-596 300 225
C - Equipment, mobilier et fourniture	1 366 599	1 113 012 890	-	-	0	1 113 012 890		0%	0
D - Services de Spécialistes	164 420	133 910 225	-	-	0	133 910 225		0%	0
E - Formation	66 310	54 005 516	-	-	0	54 005 516		0%	0
F - Ligne de crédit	-	0	-	-	0	0		0	0
G - Fonctionnement	98 039	79 846 883	-	-	0	79 846 883		0%	0
H - Audit	-	0	-	-	0	0		0	0
Totalx	5 000 000	4 072 200 000	26 999 280	41 949 820	832 505 047	901 454 147	3 170 745 853	22%	955 182 831
									53 728 684

ETAT DE SUIVI BUDGETAIRE ET DE SUIVI DES DECASSEMENTS DES FONDS DE LA CONTREPARTIE

Période de janvier à Décembre 2003

		En Francs CFA								
		BUDGET	BUDGET [1]	DEPENSES AU au 31/12/02	DEPENSES DE LA PERIODE	TOTAL DEPENSES (2)	ECARTS [3-1-2]	EN % [2/1]	MONTANTS RECUS DU SENEGAL [5]	SOLDE DE TRESORERIE [6-5-2]
Première alimentation Gouvernement SEN										
2ème Alimentation 2002 (dont FC 365 000 000)									462 674 045	
3ème Alimentation 2003 (dont FC 229 000 000)									429 000 000	
									397 000 000	
A - Etudes & Supervision										
B - Construction / Réhabilitation	90 000	73 299 600	-	-	-	73 299 600	-	0%		0
C - Equipment, mobilier et fourniture		-	-	-	-	-	-			0
D - Services de Spécialistes		-	-	-	-	-	-			0
E - Formation		-	-	-	-	-	-			0
F - Ligne de crédit	1 433 414 400	-	986 674 045	-	986 674 045	1 433 414 400	-	69%		0
G - Fonctionnement	1 760 000	154 270 758	-	163 899 856	318 170 614	-318 170 614	-			-318 170 614
H - Audit		-	-	-	-	-	-			0
TOTAUX	1 850 000	1 506 714 000	154 270 758	1 150 573 901	1 304 844 659	1 188 543 386	87%	1 288 674 045	16 170 614	

—CUSTODES DEPENSES ! . . .

REGISTRE DES DEPENSES PAR CATEGORIE DE FINANCEMENT								
N° DIF	Bénéficiaire/Fournisseur	Date	Nature de la dépense	Fonds FAT				
				A Montant de la dépense	B Etude et Suivi/etude et réhabilitation	C Construction	D Équipement Mobilier	E Fonctionnement
47/2003	FACTURE 2003-07-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-100-101-102-103-104-105-106-107-108-109-110-111-112-113-114-115-116-117-118-119-120-121-122-123-124-125-126-127-128-129-130-131-132-133-134-135-136-137-138-139-140-141-142-143-144-145-146-147-148-149-150-151-152-153-154-155-156-157-158-159-160-161-162-163-164-165-166-167-168-169-170-171-172-173-174-175-176-177-178-179-180-181-182-183-184-185-186-187-188-189-190-191-192-193-194-195-196-197-198-199-200-201-202-203-204-205-206-207-208-209-210-211-212-213-214-215-216-217-218-219-220-221-222-223-224-225-226-227-228-229-230-231-232-233-234-235-236-237-238-239-240-241-242-243-244-245-246-247-248-249-250-251-252-253-254-255-256-257-258-259-260-261-262-263-264-265-266-267-268-269-270-271-272-273-274-275-276-277-278-279-280-281-282-283-284-285-286-287-288-289-290-291-292-293-294-295-296-297-298-299-299-300-301-302-303-304-305-306-307-308-309-310-311-312-313-314-315-316-317-318-319-320-321-322-323-324-325-326-327-328-329-330-331-332-333-334-335-336-337-338-339-340-341-342-343-344-345-346-347-348-349-350-351-352-353-354-355-356-357-358-359-359-360-361-362-363-364-365-366-367-368-369-369-370-371-372-373-374-375-376-377-378-379-379-380-381-382-383-384-385-386-387-388-389-389-390-391-392-393-394-395-396-397-398-399-399-400-401-402-403-404-405-406-407-408-409-409-410-411-412-413-414-415-416-417-418-419-419-420-421-422-423-424-425-426-427-428-429-429-430-431-432-433-434-435-436-437-438-439-439-440-441-442-443-444-445-446-447-448-449-449-450-451-452-453-454-455-456-457-458-459-459-460-461-462-463-464-465-466-467-468-469-469-470-471-472-473-474-475-476-477-478-479-479-480-481-482-483-484-485-486-487-488-489-489-490-491-492-493-494-495-496-497-497-498-499-499-500-501-502-503-504-505-506-507-508-509-509-510-511-512-513-514-515-516-517-518-519-519-520-521-522-523-524-525-526-527-528-529-529-530-531-532-533-534-535-536-537-538-539-539-540-541-542-543-544-545-546-547-548-549-549-550-551-552-553-554-555-556-557-558-559-559-560-561-562-563-564-565-566-567-568-569-569-570-571-572-573-574-575-576-577-578-579-579-580-581-582-583-584-585-586-587-588-589-589-590-591-592-593-594-595-596-597-597-598-599-599-600-601-602-603-604-605-606-607-608-609-609-610-611-612-613-614-615-616-617-618-619-619-620-621-622-623-624-625-626-627-628-629-629-630-631-632-633-634-635-636-637-638-639-639-640-641-642-643-644-645-646-647-648-649-649-650-651-652-653-654-655-656-657-658-659-659-660-661-662-663-664-665-666-667-668-669-669-670-671-672-673-674-675-676-677-678-679-679-680-681-682-683-684-685-686-687-688-689-689-690-691-692-693-694-695-696-697-697-698-699-699-700-701-702-703-704-705-706-707-708-709-709-710-711-712-713-714-715-716-717-718-719-719-720-721-722-723-724-725-726-727-728-729-729-730-731-732-733-734-735-736-737-738-739-739-740-741-742-743-744-745-746-747-748-749-749-750-751-752-753-754-755-756-757-758-759-759-760-761-762-763-764-765-766-767-768-769-769-770-771-772-773-774-775-776-777-778-779-779-780-781-782-783-784-785-786-787-788-789-789-790-791-792-793-794-795-796-797-797-798-799-799-800-801-802-803-804-805-806-807-808-809-809-810-811-812-813-814-815-816-817-818-819-819-820-821-822-823-824-825-826-827-828-829-829-830-831-832-833-834-835-836-837-838-839-839-840-841-842-843-844-845-846-847-848-849-849-850-851-852-853-854-855-856-857-858-859-859-860-861-862-863-864-865-866-867-868-869-869-870-871-872-873-874-875-876-877-878-879-879-880-881-882-883-884-885-886-887-888-889-889-890-891-892-893-894-895-896-897-897-898-899-899-900-901-902-903-904-905-906-907-908-909-909-910-911-912-913-914-915-916-917-917-918-919-919-920-921-922-923-924-925-926-927-928-929-929-930-931-932-933-934-935-936-937-938-939-939-940-941-942-943-944-945-946-947-948-949-949-950-951-952-953-954-955-956-957-958-959-959-960-961-962-963-964-965-966-967-968-969-969-970-971-972-973-974-975-976-977-978-979-979-980-981-982-983-984-985-986-987-988-989-989-990-991-992-993-994-995-996-997-997-998-999-999-1000-1001-1002-1003-1004-1005-1006-1007-1008-1009-1009-1010-1011-1012-1013-1014-1015-1016-1017-1017-1018-1019-1019-1020-1021-1022-1023-1024-1025-1026-1027-1028-1029-1029-1030-1031-1032-1033-1034-1035-1036-1037-1038-1039-1039-1040-1041-1042-1043-1044-1045-1046-1047-1048-1049-1049-1050-1051-1052-1053-1054-1055-1056-1057-1058-1059-1059-1060-1061-1062-1063-1064-1065-1066-1067-1068-1069-1069-1070-1071-1072-1073-1074-1075-1076-1077-1078-1079-1079-1080-1081-1082-1083-1084-1085-1086-1087-1088-1089-1089-1090-1091-1092-1093-1094-1095-1096-1097-1097-1098-1099-1099-1100-1101-1102-1103-1104-1105-1106-1107-1108-1109-1109-1110-1111-1112-1113-1114-1115-1116-1117-1118-1119-1119-1120-1121-1122-1123-1124-1125-1126-1127-1128-1129-1129-1130-1131-1132-1133-1134-1135-1136-1137-1138-1139-1139-1140-1141-1142-1143-1144-1145-1146-1147-1148-1149-1149-1150-1151-1152-1153-1154-1155-1156-1157-1158-1159-1159-1160-1161-1162-1163-1164-1165-1166-1167-1168-1169-1169-1170-1171-1172-1173-1174-1175-1176-1177-1178-1179-1179-1180-1181-1182-1183-1184-1185-1186-1187-1188-1189-1189-1190-1191-1192-1193-1194-1195-1196-1197-1197-1198-1199-1199-1200-1201-1202-1203-1204-1205-1206-1207-1208-1209-1209-1210-1211-1212-1213-1214-1215-1216-1217-1218-1219-1219-1220-1221-1222-1223-1224-1225-1226-1227-1228-1229-1229-1230-1231-1232-1233-1234-1235-1236-1237-1238-1239-1239-1240-1241-1242-1243-1244-1245-1246-1247-1248-1249-1249-1250-1251-1252-1253-1254-1255-1256-1257-1258-1259-1259-1260-1261-1262-1263-1264-1265-1266-1267-1268-1269-1269-1270-1271-1272-1273-1274-1275-1276-1277-1278-1279-1279-1280-1281-1282-1283-1284-1285-1286-1287-1288-1289-1289-1290-1291-1292-1293-1294-1295-1296-1297-1297-1298-1299-1299-1300-1301-1302-1303-1304-1305-1306-1307-1308-1309-1309-1310-1311-1312-1313-1314-1315-1316-1317-1318-1319-1319-1320-1321-1322-1323-1324-1325-1326-1327-1328-1329-1329-1330-1331-1332-1333-1334-1335-1336-1337-1338-1339-1339-1340-1341-1342-1343-1344-1345-1346-1347-1348-1349-1349-1350-1351-1352-1353-1354-1355-1356-1357-1358-1359-1359-1360-1361-1362-1363-1364-1365-1366-1367-1368-1369-1369-1370-1371-1372-1373-1374-1375-1376-1377-1378-1379-1379-1380-1381-1382-1383-1384-1385-1386-1387-1388-1389-1389-1390-1391-1392-1393-1394-1395-1396-1397-1397-1398-1399-1399-1400-1401-1402-1403-1404-1405-1406-1407-1408-1409-1409-1410-1411-1412-1413-1414-1415-1416-1417-1418-1419-1419-1420-1421-1422-1423-1424-1425-1426-1427-1428-1429-1429-1430-1431-1432-1433-1434-1435-1436-1437-1438-1439-1439-1440-1441-1442-1443-1444-1445-1446-1447-1448-1449-1449-1450-1451-1452-1453-1454-1455-1456-1457-1458-1459-1459-1460-1461-1462-1463-1464-1465-1466-1467-1468-1469-1469-1470-1471-1472-1473-1474-1475-1476-1477-1478-1479-1479-1480-1481-1482-1483-1484-1485-1486-1487-1488-1489-1489-1490-1491-1492-1493-1494-1495-1496-1497-1497-1498-1499-1499-1500-1501-1502-1503-1504-1505-1506-1507-1508-1509-1509-1510-1511-1512-1513-1514-1515-1516-1517-1518-1519-1519-1520-1521-1522-1523-1524-1525-1526-1527-1528-1529-1529-1530-1531-1532-1533-1534-1535-1536-1537-1538-1539-1539-1540-1541-1542-1543-1544-1545-1546-1547-1548-1549-1549-1550-1551-1552-1553-1554-1555-1556-1557-1558-1559-1559-1560-1561-1562-1563-1564-1565-1566-1567-1568-1569-1569-1570-1571-1572-1573-1574-1575-1576-1577-1578-1579-1579-1580-1581-1582-1583-1584-1585-1586-1587-1588-1589-1589-1590-1591-1592-1593-1594-1595-1596-1597-1597-1598-1599-1599-1600-1601-1602-1603-1604-1605-1606-1607-1608-1609-1609-1610-1611-1612-1613-1614-1615-1616-1617-1618-1619-1619-1620-1621-1622-1623-1624-1625-1626-1627-1628-1629-1629-1630-1631-1632-1633-1634-1635-1636-1637-1638-1639-1639-1640-1641-1642-1643-1644-1645-1646-1647-1648-1649-1649-1650-1651-1652-1653-1654-1655-1656-1657-1658-1659-1659-1660-1661-1662-1663-1664-1665-1666-1667-1668-1669-1669-1670-1671-1672-1673-1674-1675-1676-1677-1678-1679-1679-1680-1681-1682-1683-1684-1685-1686-1687-1688-1689-1689-1690-1691-1692-1693-1694-1695-1696-1697-1697-1698-1699-1699-1700-1701-1702-1703-1704-1705-1706-1707-1708-1709-1709-1710-1711-1712-1713-1714-1715-1716-1717-1718-1719-1719-1720-1721-1722-1723-1724-1725-1726-1727-1728-1729-1729-1730-1731-1732-1733-1734-1735-1736-1737-1738-1739-1739-1740-1741-1742-1743-1744-1745-1746-1747-1748-1749-1749-1750-1751-1752-1753-1754-1755-1756-1757-1758-1759-1759-1760-1761-1762-1763-1764-1765-1766-1767-1768-1769-1769-1770-1771-1772-1773-1774-1775-1776-1777-1778-1779-1779-1780-1781-1782-1783-1784-1785-1786-1787-1788-1789-1789-1790-1791-1792-1793-1794-1795-1796-1797-1797-1798-1799-1799-1800-1801-1802-1803-1804-1805-1806-1807-1808-1809-1809-1810-1811-1812-1813-1814-1815-1816-1817-1818-1819-1819-1820-1821-1822-1823-1824-1825-1826-1827-1828-1829-1829-1830-1831-1832-1833-1834-1835-1836-1837-1838-1839-1839-1840-1841-1842-1843-1844-1845-1846-1847-1848-1849-1849-1850-1851-1852-1853-1854-1855-1856-1857-1858-1859-1859-1860-1861-1862-1863-1864-1865-1866-1867-1868-1869-1869-1870-1871-1872-1873-1874-1875-1876-1877-1878-1879-1879-1880-1881-1882-1883-1884-1885-1886-1887-1888-1889-1889-1890-1891-1892-1893-1894-1895-1896-1897-1897-1898-1899-1899-1900-1901-1902-1903-1904-1905-1906-1907-1908-1909-1909-1910-1911-1912-1913-1914-1915-1916-1917-1918-1919-1919-1920-1921-1922-1923-1924-1925-1926-1927-1928-1929-1929-1930-1931-1932-1933-1934-1935-1936-1937-1938-1939-1939-1940-1941-1942-1943-1944-1945-1946-1947-1948-1949-1949-1950-1951-1952-1953-1954-1955-1956-1957-1958-1959-1959-1960-1961-1962-1963-1964-1965-1966-1967-1968-1969-1969-1970-1971-1972-1973-1974-1975-1976-1977-1978-1979-1979-1980-1981-1982-1983-1984-1985-1986-1987-1988-1989-1989-1990-1991-1992-1993-1994-1995-1996-1997-1997-1998-1999-1999-2000-1999-2000-2001-2002-2003-2004-2005-2006-2007-2008-2009-2009-2010-2011-2012-2013-2014-2015-2016-2017-2018-2019-2019-2020-2021-2022-2023-2024-2025-2026-2027-2028-2029-2029-2030-2031-2032-2033-2034-2035-2036-2037-2038-2039-2039-2040-2041-2042-2043-2044-2045-2046-2047-2048-2049-2049-2050-2051-2052-2053-2054-2055-2056-2057-2058-2059-2059-2060-2061-2062-2063-2064-2065-2066-2067-2068-2069-2069-2070-2071-2072-2073-2074-2075-2076-2077-2078-2079-2079-2080-2081-2082-2083-2084-2085-2086-2087-2088-2089-2089-2090-2091-2092-2093-2094-2095-2096-2097-2097-2098-2099-2099-2010-2011-2012-2013-2014-2015-2016-2017-2018-2019-2019-2020-2021-2022-2023-2024-2025-2026-2027-2028-2029-2029-2030-2031-2032-2033-2034-2035-2036-2037-2038-2039-2039-2040-2041-2042-2043-2044-2045-2046-2047-2048-2049-2049-2050-2051-2052-2053-2054-2055-2056-2057-2058-2059-2059-2060-2061-2062-2063-2064-2065-2066-2067-2068-2069-2069-2070-2071-2072-2073-2074-2075-2076-2077-2078-2079-2079-2080-2081-2082-2083-2084-2085-2086-2087-2088-2089-2089-2090-2091-2092-2093-2094-2095-2096-2097-2097-2098-2099-2099-2010-2011-2012-2013-2014-2015-2016-2017-2018-2019-2019-2020-2021-2022-2023-2024-2025-2026-2027-2028-2029-2029-2030-2031-2032-2033-2034-2035-2036-2037-2038-2039-2039-2040-2041-2042-2043-2044-2045-2046-2047-2048-2049-2049-2050-2051-2052-2053-2054-2055-2056-2057-2058-2059-2059-2060-2061-2062-2063-2064-2065-2066-2067-2068-2069-2069-2070-2071-2072-2073-2074-2075-2076-2077-2078-2079-2079-2080-2081-2082-2083-2084-2085-2086-2087-2088-2089-2089-2090-2091-2092-2093-2094-2095-2096-2097-2097-2098-2099-2099-2010-2011-2012-2013-2014-2015-2016-2017-2018-2019-2019-2020-2021-2022-2023-2024-2025-2026-2027-2028-2029-2029-2030-2031-2032-2033-2034-2035-2036-2037-2038-2039-2039-2040-2041-2042-2043-2044-2045-2046-2047-2048-2049-2049-2050-2051-2052-2053-2054-2055-2056-2057-2058-2059-2059-2060-2061-2062-2063-2064-2065-2066-2067-2							

Numéro DIP	Bénéficiaire/Fournisseur	Date	Nature de la dépense	Fonds FAD				Fonds FAT			
				A Montant de la dépense	B Construction Endettement et réhabilitation Supervision	C Équipement Mobilier	D Services de Spécialité	E Formation	F Crédit	G Fonctionnement	H Audit
22 003 010	EDF	30/08/03	Fest URG Dioclétien	1 100 000	10 000 000	929 600	26 215 000	36 238 064	-	28 312 463	34 413 415
23 003 010	EADS	03/08/03	Étude et acquisition d'un décanneur 2002 & levier 2003	57 912	410 500	222 610	48 800	-	-	410 500	1 500 000
24 003 010	ENIEC/EC	31/08/03	Fourniture URG Dioclétien à Kolda	410 500	48 800	44 650	44 650	-	-	222 610	10 000
11 003 000	L'Amicale des Adm. Généraux	30/08/03	Prise en charge transport & restauration journalière du 25/01/03	44 950	44 950	10 050	10 050	-	-	44 950	10 050
72 003 000	Studio Bachot	30/08/03	Rentabilisation intérieure dépendance	3 000	3 000	3 000	3 000	-	-	3 000	3 000
73 003 000	SHELL	30/08/03	Développement photos	3 000	3 000	3 000	3 000	-	-	3 000	3 000
74 003 000	POSTE	30/08/03	Levage caméra AD 0354	3 133 172	103 000	103 000	103 000	-	-	103 000	103 000
75 003 000	Sabgadeline de l'Automobile	30/08/03	Frais de voyage aéronautique et de service	103 000	103 000	103 000	103 000	-	-	103 000	103 000
26 003 010	Hely Paris SYLLA	43/08/03	Étude et acquisition d'un décanneur	1 416 704	67 440	4 000	4 000	-	-	1 416 704	67 440
27 003 010	Mahammed A. A. DIALLO	43/08/03	Fourniture BCP 460/21/URG Dioclétien à Kolda nord-dec O2	1 416 704	67 440	4 000	4 000	-	-	1 416 704	67 440
28 003 010	SONATEL	53/08/03	Fournitures n° 43338 IV URG Dioclétien	4 000	4 000	1 000	1 000	-	-	4 000	1 000
29 003 010	CHARGE CC	53/08/03	Réparation serviette poche compactable	1 000	1 000	6 000	6 000	-	-	1 000	6 000
30 003 010	CHARGE BECK	53/08/03	Réparation serviette poche compactable	1 000	1 000	6 000	6 000	-	-	1 000	6 000
31 003 000	Bala N'DAYE Cheminier	53/08/03	Transport adhérente AD 0354 pour entretenir	1 000	1 000	1 000	1 000	-	-	1 000	1 000
32 003 000	SEDE	53/08/03	Transport réglement incisive SODE	1 000	1 000	1 000	1 000	-	-	1 000	1 000
33 003 000	POSTE	63/08/03	Transport réglement incisive SODE	1 000	1 000	1 000	1 000	-	-	1 000	1 000
70 003 000	Bala N'DAYE Chauffeur BCP	73/08/03	Transport réglement incisive SODE	1 000	1 000	1 000	1 000	-	-	1 000	1 000
71 003 000	Bala N'DAYE Chauffeur BCP	73/08/03	Transport réglement incisive SODE	1 000	1 000	1 000	1 000	-	-	1 000	1 000
72 003 000	Any KEITA Secrétaire BCP	73/08/03	Transport réglement incisive SODE	1 000	1 000	1 000	1 000	-	-	1 000	1 000
73 003 000	Any KEITA Secrétaire BCP	73/08/03	Transport réglement incisive SODE	1 000	1 000	1 000	1 000	-	-	1 000	1 000
74 003 000	Bala N'DAYE Chauffeur	73/08/03	Transport réglement incisive SODE	1 000	1 000	1 000	1 000	-	-	1 000	1 000
75 003 000	POSTE	73/08/03	Transport réglement incisive SODE	1 000	1 000	1 000	1 000	-	-	1 000	1 000
76 003 000	POSTE	73/08/03	Transport réglement incisive SODE	1 000	1 000	1 000	1 000	-	-	1 000	1 000
77 003 000	POSTE	73/08/03	Transport réglement incisive SODE	1 000	1 000	1 000	1 000	-	-	1 000	1 000
78 003 000	POSTE	73/08/03	Transport réglement incisive SODE	1 000	1 000	1 000	1 000	-	-	1 000	1 000
79 003 000	POSTE	73/08/03	Transport réglement incisive SODE	1 000	1 000	1 000	1 000	-	-	1 000	1 000
80 003 000	POSTE	73/08/03	Transport réglement incisive SODE	1 000	1 000	1 000	1 000	-	-	1 000	1 000
81 003 000	POSTE	73/08/03	Transport réglement incisive SODE	1 000	1 000	1 000	1 000	-	-	1 000	1 000
82 003 000	POSTE	73/08/03	Transport réglement incisive SODE	1 000	1 000	1 000	1 000	-	-	1 000	1 000
83 003 000	CHOCAPÉ XT	113/08/03	Fournitures BCP URG Dioclétien à Kolda	866 460	76 700	76 700	76 700	-	-	866 460	76 700
84 003 000	POSTE	113/08/03	Réparation serviette poche compactable	888 450	78 700	78 700	78 700	-	-	888 450	78 700
85 003 000	POSTE	113/08/03	Réparation serviette poche compactable	888 450	78 700	78 700	78 700	-	-	888 450	78 700
86 003 000	POSTE	113/08/03	Réparation serviette poche compactable	888 450	78 700	78 700	78 700	-	-	888 450	78 700
87 003 000	POSTE	113/08/03	Réparation serviette poche compactable	888 450	78 700	78 700	78 700	-	-	888 450	78 700
88 003 000	POSTE	113/08/03	Réparation serviette poche compactable	888 450	78 700	78 700	78 700	-	-	888 450	78 700
89 003 000	POSTE	113/08/03	Réparation serviette poche compactable	888 450	78 700	78 700	78 700	-	-	888 450	78 700
90 003 000	POSTE	113/08/03	Réparation serviette poche compactable	888 450	78 700	78 700	78 700	-	-	888 450	78 700
91 003 000	POSTE	113/08/03	Réparation serviette poche compactable	888 450	78 700	78 700	78 700	-	-	888 450	78 700
92 003 000	POSTE	113/08/03	Réparation serviette poche compactable	888 450	78 700	78 700	78 700	-	-	888 450	78 700
93 003 000	POSTE	113/08/03	Réparation serviette poche compactable	888 450	78 700	78 700	78 700	-	-	888 450	78 700
94 003 000	POSTE	113/08/03	Réparation serviette poche compactable	888 450	78 700	78 700	78 700	-	-	888 450	78 700
95 003 000	POSTE	113/08/03	Réparation serviette poche compactable	888 450	78 700	78 700	78 700	-	-	888 450	78 700
96 003 000	POSTE	113/08/03	Réparation serviette poche compactable	888 450	78 700	78 700	78 700	-	-	888 450	78 700
97 003 000	POSTE	113/08/03	Réparation serviette poche compactable	888 450	78 700	78 700	78 700	-	-	888 450	78 700
98 003 000	POSTE	113/08/03	Réparation serviette poche compactable	888 450	78 700	78 700	78 700	-	-	888 450	78 700
99 003 000	POSTE	113/08/03	Réparation serviette poche compactable	888 450	78 700	78 700	78 700	-	-	888 450	78 700
100 003 000	POSTE	113/08/03	Réparation serviette poche compactable	888 450	78 700	78 700	78 700	-	-	888 450	78 700
101 003 000	POSTE	113/08/03	Réparation serviette poche compactable	888 450	78 700	78 700	78 700	-	-	888 450	78 700
102 003 000	POSTE	113/08/03	Réparation serviette poche compactable	888 450	78 700	78 700	78 700	-	-	888 450	78 700
103 003 000	POSTE	113/08/03	Réparation serviette poche compactable	888 450	78 700	78 700	78 700	-	-	888 450	78 700
104 003 000	POSTE	113/08/03	Réparation serviette poche compactable	888 450	78 700	78 700	78 700	-	-	888 450	78 700
105 003 000	POSTE	113/08/03	Réparation serviette poche compactable	888 450	78 700	78 700	78 700	-	-	888 450	78 700
106 003 000	POSTE	113/08/03	Réparation serviette poche compactable	888 450	78 700	78 700	78 700	-	-	888 450	78 700
107 003 000	POSTE	113/08/03	Réparation serviette poche compactable	888 450	78 700	78 700	78 700	-	-	888 450	78 700
108 003 000	POSTE	113/08/03	Réparation serviette poche compactable	888 450	78 700	78 700	78 700	-	-	888 450	78 700
109 003 000	POSTE	113/08/03	Réparation serviette poche compactable	888 450	78 700	78 700	78 700	-	-	888 450	78 700
110 003 000	POSTE	113/08/03	Réparation serviette poche compactable	888 450	78 700	78 700	78 700	-	-	888 450	78 700
111 003 000	POSTE	113/08/03	Réparation serviette poche compactable	888 450	78 700	78 700	78 700	-	-	888 450	78 700
112 003 000	POSTE	113/08/03	Réparation serviette poche compactable	888 450	78 700	78 700	78 700	-	-	888 450	78 700
113 003 000	POSTE	113/08/03	Réparation serviette poche compactable	888 450	78 700	78 700	78 700	-	-	888 450	78 700
114 003 000	POSTE	113/08/03	Réparation serviette poche compactable	888 450	78 700	78 700	78 700	-	-	888 450	78 700
115 003 000	POSTE	113/08/03	Réparation serviette poche compactable	888 450	78 700	78 700	78 700	-	-	888 450	78 700
116 003 000	POSTE	113/08/03	Réparation serviette poche compactable	888 450	78 700	78 700	78 700	-	-	888 450	78 700
117 003 000	POSTE	113/08/03	Réparation serviette poche compactable	888 450	78 700	78 700	78 700	-	-	888 450	78 700
118 003 000	POSTE	113/08/03	Réparation serviette poche compactable	888 450	78 700	78 700	78 700	-	-	888 450	78 700
119 003 000	POSTE	113/08/03	Réparation serviette poche compactable	888 450	78 700	78 700	78 700	-	-	888 450	78 700
120 003 000	POSTE	113/08/03	Réparation serviette poche compactable	888 450	78 700	78 700	78 700	-	-	888 450	78 700
121 003 000	POSTE	113/08/03	Réparation serviette poche compactable	888 450	78 700	78 700	78 700	-	-	888 450	78 700
122 003 000	POSTE	113/08/03	Réparation serviette poche compactable	888 450	78 700	78 700	78 700	-	-	888 450	78 700
123 003 000	POSTE	113/08/03	Réparation serviette poche compactable	888 450	78 700	78 700	78 700	-	-	888 450	78 700
124 003 000	POSTE	113/08/03	Réparation serviette poche compactable	888 450	78 700	78 700	78 700	-	-	888 450	78 700
125 003 000	POSTE	113/08/03	Réparation serviette poche compactable	888 450	78 700	78 700	78 700	-	-	888 450	78 700
126 003 000	POSTE	113/08/03	Réparation serviette poche compactable	888 450	78 700	78 700	78 700	-	-	888 450	78 700
127 003 000	POSTE	113/08/03	Réparation serviette poche compactable	888 450	78 700	78 700	78 700	-	-	888 450	78 700
128 003 000	POSTE	113/08/03	Réparation serviette poche compactable	888 450	78 700	78 700	78 700	-	-	888 450	78 700
129 003 000	POSTE	113/08/03	Réparation serviette poche compactable	888 450	78 700	78 700	78 700	-	-	888 450	78 700
130 003 000	POSTE	113/08/03	Réparation serviette poche compactable	888 450	78 700	78 700	78 700	-	-	888 450	78 700
131 003 000	POSTE	113/08/03	Réparation serviette poche compactable	888 450	78 700	78 700	78 700	-	-	888 450	78 700
132 003 000	POSTE	113/08/03	Réparation serviette poche compactable	888 450	78 700	78 700	78 700	-	-	888 450	78 700
133 003 000	POSTE</										

260 / 03 cm	Lamella Peptides SCPE NAVY
Actual Paged AA	31/7/03

TOTAL 46137157 1100000 111289450 17239600 102890317 84515265 - 81629230 107493113 11721014 13370003

Numéro DP	Bénéficiaire/Fournisseur	Date	Nature de la dépense	Fonds FAD					
				A Etude et Supervision	B Construction et réhabilitation	C Équipement Mobilier	D Services de Socialisation	E Formation	F Fonds de crédit
79 / 03	ONG A V P K		Rapport	481 570 137	1 100 000	11 248 450	17 240 000	102 989 177	64 1750
139 / 03 / 90	Malamalama A DALLO	18/03/2003	Rémunération prestations suivi dossier en micro finance	15 000					15 000
140 / 03 / 90	Recherche micro finance Guinée	18/03/2003	Indemnité de délocalisation	35 000					35 000
141 / 03 / 90	Recherche micro finance Guinée	18/03/2003	Réparations clés caravane	6 000					6 000
142 / 03 / 90	Achete papier A4	18/03/2003	Achete papier A4	7 000					7 000
143 / 03 / 90	Laroum Papeterie SOPE NAVY	18/03/2003	Envoye par tanzanit les salaires aux 03 chauffeurs URG Tambia 1 kolda	200					200
244 / 03 / 90	Achete papier NAVS	18/03/2003	Achete vacheille papier comptaibilite	2 500					2 500
245 / 03 / 90	Papa TOLIBA	18/03/2003	MO montage serrure porte compataibilite	1 000					1 000
246 / 03 / 90	(Quidam BECK Manuatu)	18/03/2003	Faisant école pour route THRS DSKR	2 500					2 500
247 / 03 / 90	Papa FALL Chauffeur	18/03/2003	Chaine papier 3 filtre de 36 mètres	8 000					8 000
248 / 03 / 90	Laroum Papeterie SOPE NAVY	18/03/2003	Chaine papier 3 filtre de 36 mètres	8 000					8 000
249 / 03 / 90	Subach ZAKO	18/03/2003	Chaine papier 3 filtre de 36 mètres	8 000					8 000
250 / 03 / 90	Laroum Papeterie SOPE NAVY	18/03/2003	Chaine papier 3 filtre de 36 mètres	8 000					8 000
251 / 03 / 90	MACBA	18/03/2003	Réparations clés sur contact au BCP lors de l'atelier avec les parlementaires	20 000					20 000
252 / 03 / 90	TOTAL INNATEL Cestor	18/03/2003	Vidego AD 35%	30 000					30 000
60 / 03	CNG SAHEV	18/03/2003	Achete carte téléphonique	12 000					12 000
81 / 03	CING A EED	18/03/2003	Rémuneration prestation suivi dossier en micro finance	12 000					12 000
284 / 03 / 90	Laroum Papeterie SOPE NAVY	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
285 / 03 / 90	Laroum NDAYE Chauffeur	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
286 / 03 / 90	casa Laroum NDAYE Chauffeur	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
287 / 03 / 90	casa Laroum NDAYE Chauffeur	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
288 / 03 / 90	casa Laroum NDAYE Chauffeur	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
289 / 03 / 90	casa Laroum NDAYE Chauffeur	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
290 / 03 / 90	casa Laroum NDAYE Chauffeur	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
291 / 03 / 90	casa Laroum NDAYE Chauffeur	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
292 / 03 / 90	casa Laroum NDAYE Chauffeur	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
293 / 03 / 90	casa Laroum NDAYE Chauffeur	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
294 / 03 / 90	casa Laroum NDAYE Chauffeur	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
295 / 03 / 90	casa Laroum NDAYE Chauffeur	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
296 / 03 / 90	casa Laroum NDAYE Chauffeur	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
297 / 03 / 90	casa Laroum NDAYE Chauffeur	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
298 / 03 / 90	casa Laroum NDAYE Chauffeur	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
299 / 03 / 90	casa Laroum NDAYE Chauffeur	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
300 / 03 / 90	casa Laroum NDAYE Chauffeur	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
301 / 03 / 90	casa Laroum NDAYE Chauffeur	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
302 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
303 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
304 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
305 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
306 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
307 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
308 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
309 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
310 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
311 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
312 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
313 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
314 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
315 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
316 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
317 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
318 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
319 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
320 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
321 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
322 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
323 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
324 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
325 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
326 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
327 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
328 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
329 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
330 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
331 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
332 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
333 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
334 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
335 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
336 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
337 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
338 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
339 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
340 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
341 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
342 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
343 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
344 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
345 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
346 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
347 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
348 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
349 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
350 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
351 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
352 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
353 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
354 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
355 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
356 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
357 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
358 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
359 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
360 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
361 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
362 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
363 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
364 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
365 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
366 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
367 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
368 / 03 / 90	casa Peule	18/03/2003	Frais d'envoi colis par route à 13 kolda	10 000					10 000
369									

REGISTRE DES DEPENSES PAR CATEGORIE DE FINANCEMENT

Numéro Dp	Beneficiaire/Fournisseur	Date	Nature de la dépense	Fonds FAD				Fonds FAT			
				A Montant de la dépense	B Etude et Supervision	C Conseil et Maitrise	D Gardien de Specialités	E Formation	F Fond de réserve	G Fonctionnement	H Service des Spécialités
129 / 03	Papeterie Inter	16/03/03	Report	1.184.443,624	1.100.000	11.219,450	140.954,320	113.158,462	591.039,237	-	92.634,318
130 / 03	APDJ	16/03/03	Fournitures Fournition Gardiengage BGP & URGs Adulte 03	9.910,050	680,000	1.725,927	1.725,927	9.910,050	9.910,050	1.725,927	1.725,927
131 / 03	A.D.S.A.T	22/03/03	Salaires septembre 03	11.210,000	1.210,000	1.088,650	1.088,650	1.210,000	1.210,000	1.088,650	1.088,650
132 / 03	Personnel PLCP	24/03/03	Sak'irto finance	1.670,000	1.670,000	1.620,000	1.620,000	1.670,000	1.670,000	1.620,000	1.620,000
133 / 03	Action Plus	26/03/03	Fournition des bénéficiaires Gardiengage BGP & URGs septembre 03	1.624,145	680,000	179,375	179,375	1.624,145	1.624,145	680,000	179,375
134 / 03	EDF	26/03/03	Sak'irto finance	1.000,000	9.000,000	9.000,000	9.000,000	1.000,000	1.000,000	9.000,000	9.000,000
135 / 03	ADSCS	26/03/03	Salaires Octobre 03	11.210,000	1.210,000	1.088,650	1.088,650	11.210,000	11.210,000	1.088,650	1.088,650
136 / 03	A.D.S.A.T	26/03/03	Droits de concurrence	254,774	254,774	254,774	254,774	254,774	254,774	254,774	254,774
137 / 03	CEASAO	27/10/03	Gardiengage BGP & URGs - Octobre 03	1.672,659	2.074,020	3.225,250	3.225,250	1.672,659	1.672,659	2.074,020	3.225,250
138 / 03	APDI	31/11/2003	Appli installation SDC	1.650,189	715,000	1.000,000	1.000,000	1.650,189	1.650,189	715,000	1.000,000
139 / 03	Elle Centre Néon DRAAF	31/11/2003	Appli installation SDC	1.450,000	1.450,000	1.450,000	1.450,000	1.450,000	1.450,000	1.450,000	1.450,000
140 / 03	ADC	31/11/2003	Règlement facture n° 2559556 & 60	1.450,000	1.450,000	1.450,000	1.450,000	1.450,000	1.450,000	1.450,000	1.450,000
141 / 03	Personnel PLCP	31/11/2003	Règlement facture n° 2559556 & 60	1.450,000	1.450,000	1.450,000	1.450,000	1.450,000	1.450,000	1.450,000	1.450,000
142 / 03	Alioune Mohamed	31/11/2003	Salaires Novembre 03	1.211,500	1.347,500	4.000,000	4.000,000	1.211,500	1.211,500	1.347,500	4.000,000
143 / 03	ANNULE	31/11/2003	Droits de concurrence	1.112,000	450,000	450,000	450,000	1.112,000	1.112,000	450,000	450,000
144 / 03	A.D.S.A.T	31/11/2003	Appli installation SDC	1.348,494	2.062,200	7.417,744	7.417,744	1.348,494	1.348,494	2.062,200	7.417,744
145 / 03	Sahélienne de services & d'équipement	16/11/03	Salaires de services & d'équipement	1.100,000	11.219,450	11.219,450	11.219,450	1.100,000	1.100,000	11.219,450	11.219,450
146 / 03	SENELEC	16/11/03	Salaires de services & d'équipement	1.100,000	11.219,450	11.219,450	11.219,450	1.100,000	1.100,000	11.219,450	11.219,450
147 / 03	ANHDS	16/11/03	Réglement facture n° 2559556 & 60	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000
148 / 03	GENERAL SERVICES	16/11/03	Réglement facture n° 2559556 & 60	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000
149 / 03	ARAFAT ENTREPRISE	16/11/03	Documents de gestion	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000
150 / 03	ACCP	16/11/03	Fournitures de bureau	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000
151 / 03	SOCETTEK	16/11/03	Sak'irto finance	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000
152 / 03	Personnel PLCP	16/11/03	Appli installation SDC	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000
153 / 03	COMACAP	16/11/03	Traduction Arabe	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000
154 / 03	REMIK	16/11/03	Salaires Novembre 03	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000
155 / 03	DISE	24/11/03	Traduction Arabe	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000
156 / 03	REMIK	24/11/03	Sak'irto finance	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000
157 / 03	REMIK	24/11/03	Fournitures les partenaires	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000	1.100,000
			TOTAL	1.293.419,075	1.100,000	11.219,450	11.219,450	1.100,000	1.100,000	11.219,450	11.219,450

TOTAL : 1.293.419,075 - 11.219,450 = 1.282.200,000

TOTAL : 1.293.419,075 - 11.219,450 = 1.282.200,000

REGISTRE DES DEPENSES PAR CATEGORIE DE FINANCEMENT

Numéro DP	Bénéficiaire/Fournisseur	Date	Nature de la dépense	Fonds FAD					Fonds FAT					
				A Etude et Supervision	B Construction et réhabilitation	C Équipement Mobiles	D Services de Spécialité	E Formation	F Fonctionnement existant	G Fonctionnement	H Services de Spécialité	I Formation	J Audit	
159 / 03	Max Consulting Group	24/11/03	Formation des partenaires	Report	1.285.019.073	1.160.000	11.269.450	169.839.320	141.658.462	919.039.237	123.640.452	127.063.237	189.040.417	
159 / 03	BERGES	24/11/03	Mise en place d'un système de gestion informationnelle		6.250.000	6.250.000								21.040.500
159 / 03	TEHNAS	10/12/03	Manuels Afrique (Tactile & tactile Polar 1)		4.046.000	15.685.200								
161 / 03	ARED	10/12/03	Manuels Afrique (Tactile & tactile Server 1)		4.000.000	4.000.000								
162 / 03	COAD	10/12/03	Transfert formation Célic Dolar		2.000.000	72.500								
163 / 03	SCC	10/12/03	Transfert formation Célic Dolar		90.000									
164 / 03	SCC	10/12/03	Transfert formation Célic Dolar											
165 / 03	Safiray Afrique Ltda DNW	12/12/03	Formation "T4203 IRG 2003"											
167 / 03	SENELEC	12/12/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
169 / 03	SCC	12/12/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
170 / 03	Ramabulage DIP Comptable PLCP	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
170 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
170 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
171 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
172 / 03	SONATEL	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
173 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
174 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
175 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
177 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
178 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
179 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
180 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
181 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
182 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
183 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
184 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
185 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
186 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
187 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
188 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
189 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
190 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
191 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
192 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
193 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
194 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
195 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
196 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
197 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
198 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
199 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
200 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
201 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
202 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
203 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
204 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
205 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
206 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
207 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
208 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
209 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
210 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
211 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
212 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
213 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
214 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
215 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
216 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
217 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
218 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
219 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
220 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
221 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
222 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
223 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
224 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
225 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
226 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
227 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
228 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
229 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
230 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
231 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
232 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
233 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
234 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
235 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
236 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
237 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
238 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
239 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
240 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
241 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
242 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
243 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
244 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
245 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
246 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
247 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
248 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
249 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
250 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
251 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
252 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
253 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
254 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
255 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
256 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
257 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
258 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
259 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
260 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
261 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
262 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
263 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
264 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
265 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar											
266 / 03	SCC	17/03/03	Formation Célic Dolar à Dakar				</							

REGISTRE DES DEPENSES PAR CATEGORIE DE FINANCEMENT

REGISTRE DES DEPENSES PAR CATEGORIE DE FINANCEMENT

REGISTRE DES DEPENSES PAR COMPOSANTE

Numéro	Méthode de Fournisseur	Date	Nature de la dépense	Montant de la dépense	Réf Paramétrage		TOTAL
					Renforcement des capacités	Infrastructure Hydraulique Equipment	
01/03	Ramabekay DIOC Comptable PLCP	26/12/2003	Aide avec le DPS : recherche de cohérence / rapport aux objectifs du DPSR	1.304.500			1.304.500
01/03 SC	EADS	26/12/2003	Fct n° 16/03/11/2002/nov/02	173.000	Chq n° 0316709 du 03/12/2002	173.000	173.000
03/03	Hotel Sohail Teranga	31/12/2003	Aide d'info & de partage sur les stratégies des PPLCP	1.304.500	Chq n° 0428209 du 10/01/03	1.304.500	1.304.500
04/03	Ramabekay DIOC Comptable PLCP	31/12/2003	Aide d'info & de partage sur les stratégies des PPLCP	2.054.800	Chq n° 0318711 du 09/01/03	2.054.800	2.054.800
05/03	Gren Sandig'	31/12/2003	Avance de débarquage pour le lancement déc-Jan/Fev	1.560.000	Lette de viement n° 190 MEFOG/DCI du 14/01/03	1.560.000	1.560.000
06/03	ACIA	31/12/2003	Avance de débarquage pour le lancement déc-Jan/Fev	2.300.100	Lette de viement n° 190 MEFOG/DCI du 14/01/03	2.300.100	2.300.100
07/03	AED	31/12/2003	Avance de débarquage pour le lancement déc-Jan/Fev	6.237.670	Lette de viement n° 190 MEFOG/DCI du 14/01/03	6.237.670	6.237.670
08/03	Selid 3000	31/12/2003	Avance de débarquage pour le lancement déc-Jan/Fev	2.631.200	Lette de viement n° 190 MEFOG/DCI du 14/01/03	2.631.200	2.631.200
09/03	CONACAP	31/12/2003	Avance de débarquage pour le lancement déc-Jan/Fev	1.050.000	Lette de viement n° 190 MEFOG/DCI du 14/01/03	1.050.000	1.050.000
09/03	EGEA	31/12/2003	Avance de débarquage pour le lancement déc-Jan/Fev	1.002.945	Lette de viement n° 190 MEFOG/DCI du 14/01/03	1.002.945	1.002.945
10/03	AHDIS	31/12/2003	Avance de débarquage pour le lancement déc-Jan/Fev	8.646.000	Lette de viement n° 190 MEFOG/DCI du 14/01/03	8.646.000	8.646.000
11/03	ANFR	31/12/2003	Avance de débarquage pour le lancement déc-Jan/Fev	5.045.000	Lette de viement n° 190 MEFOG/DCI du 14/01/03	5.045.000	5.045.000
12/03	LE SOLEIL	31/12/2003	Fct n° 16/03/11/2002/nov/02	728.850	Chq n° 0318718 du 13/01/03	728.850	728.850
13/03	APDU	31/12/2003	Avance de débarquage pour le lancement déc-Jan/Fev	982.350	Lette de viement n° 190 MEFOG/DCI du 14/01/03	982.350	982.350
14/03	APCP	31/12/2003	Avance de débarquage pour le lancement déc-Jan/Fev	350.000	Lette de viement n° 190 MEFOG/DCI du 14/01/03	350.000	350.000
15/03	AVPK	31/12/2003	Avance de débarquage pour le lancement déc-Jan/Fev	1.500.000	Lette de viement n° 190 MEFOG/DCI du 14/01/04	1.500.000	1.500.000
16/03	CSEAO	31/12/2003	Avance de débarquage pour le lancement déc-Jan/Fev	1.081.100	Lette de viement n° 190 MEFOG/DCI du 14/01/04	1.081.100	1.081.100
17/03	Action Plus AEDS - AFRIQUE	31/12/2003	Avance de débarquage pour le lancement déc-Jan/Fev	1.050.000	Lette de viement n° 190 MEFOG/DCI du 14/01/04	1.050.000	1.050.000
17/03	Actions Plus AEDS - AFRIQUE	31/12/2003	Avance de débarquage pour le lancement déc-Jan/Fev	2.325.000	Lette de viement n° 190 MEFOG/DCI du 14/01/05	2.325.000	2.325.000
18/03	SONATEL	31/12/2003	Fct n° 16/03/11/2002/nov/02	271.612	Chq n° 0429210 du 07/01/03	271.612	271.612
19/03	Moussa DIOP	31/12/2003	Montage Banderole Sénégal Sénégal & des participants	12.500	B S C N° 01003 DU 27/01/03	12.500	12.500
20/03	Librairie Papeterie Classé à Frères	31/12/2003	Avance de débarquage pour le lancement déc-Jan/Fev	49.200	B S C N° 03003 DU 27/01/03	49.200	49.200
21/03	Dienib DIOK	31/12/2003	Avance de débarquage pour le lancement déc-Jan/Fev	6.720.000	Chq n° 0429212 du 27/01/03	6.720.000	6.720.000
21/03	Confédération Handicaps CIP	31/12/2003	Avance de débarquage pour le lancement déc-Jan/Fev	70.000	Chq n° 0429213 DU 27/01/03	70.000	70.000
21/03	Actual Ingénierie Afrik	31/12/2003	Avance de débarquage pour le lancement déc-Jan/Fev	19.000	B S C N° 44003 DU 27/01/03	19.000	19.000
22/03	Exécution ordres	31/12/2003	Avance de débarquage pour le lancement déc-Jan/Fev	2.000	B S C N° 50003 DU 27/01/03	2.000	2.000
23/03	Avance de dommages pour le lancement déc-Jan/Fev	1/01/2004	Salles de réunion n° 217 MEFOG/DCI du 16/01/05	1.150.000		1.150.000	1.150.000
23/03	Ibrahima Diakhaté	1/01/2004	Chq n° 0429215 du 04/01/03	977.500		977.500	977.500
24/03	Abdou CHIP	1/01/2004	Chq n° 0316715 du 04/01/03	947.000		947.000	947.000
25/03	Librairie Papeterie Classé à Frères	1/01/2004	Chq n° 0316716 du 04/01/03	9.000	B S C N° 03003 DU 27/01/03	9.000	9.000
26/03	Service Appoggement et renforcement des marchés	1/01/2004	Chq n° 0316717 du 04/01/03	9.000	B S C N° 03003 DU 27/01/03	9.000	9.000
26/03	Librairie Papeterie Classé à Frères	1/01/2004	Chq n° 0316718 du 04/01/03	9.000	B S C N° 03003 DU 27/01/03	9.000	9.000
26/03	Hôtel Sohail Teranga	1/01/2004	Chq n° 0316719 du 04/01/03	9.000	B S C N° 03003 DU 27/01/03	9.000	9.000
26/03	PASTEF	1/01/2004	Chq n° 0316720 du 04/01/03	9.000	B S C N° 03003 DU 27/01/03	9.000	9.000
26/03	National Dakar	1/01/2004	Chq n° 0316721 du 04/01/03	9.000	B S C N° 03003 DU 27/01/03	9.000	9.000
26/03	Ramabekay DIOC Comptable PLCP	1/01/2004	Chq n° 0316722 du 04/01/03	9.000	B S C N° 03003 DU 27/01/03	9.000	9.000
26/03	LBafia Papeterie Sage NAY	1/01/2004	Chq n° 0316723 du 04/01/03	9.000	B S C N° 03003 DU 27/01/03	9.000	9.000
26/03	Librairie Papeterie Sage NAY	1/01/2004	Chq n° 0316724 du 04/01/03	9.000	B S C N° 03003 DU 27/01/03	9.000	9.000
26/03	Librairie Papeterie Sage NAY	1/01/2004	Chq n° 0316725 du 04/01/03	9.000	B S C N° 03003 DU 27/01/03	9.000	9.000
26/03	Mon Reddy G. DIOCP Ramabekay D. DIOCP	1/01/2004	Chq n° 0316726 du 04/01/03	9.000	B S C N° 03003 DU 27/01/03	9.000	9.000
26/03	Librairie Papeterie Sage NAY	1/01/2004	Chq n° 0316727 du 04/01/03	9.000	B S C N° 03003 DU 27/01/03	9.000	9.000
26/03	PCITE	1/01/2004	Chq n° 0316728 du 04/01/03	9.000	B S C N° 03003 DU 27/01/03	9.000	9.000
26/03	SHELL	1/01/2004	Chq n° 0316729 du 04/01/03	9.000	B S C N° 03003 DU 27/01/03	9.000	9.000
26/03	SEHELEC	1/01/2004	Chq n° 0316730 du 04/01/03	9.000	B S C N° 03003 DU 27/01/03	9.000	9.000
26/03	SDE	1/01/2004	Chq n° 0316731 du 04/01/03	9.000	B S C N° 03003 DU 27/01/03	9.000	9.000
26/03	Calabriaire Kermi	1/01/2004	Chq n° 0316732 du 04/01/03	9.000	B S C N° 03003 DU 27/01/03	9.000	9.000
26/03	Senegal media & mouvance DIOCP	1/01/2004	Chq n° 0316733 du 04/01/03	9.000	B S C N° 03003 DU 27/01/03	9.000	9.000
26/03	Parc Mame TENDENG	1/01/2004	Chq n° 0316734 du 04/01/03	9.000	B S C N° 03003 DU 27/01/03	9.000	9.000
26/03	TOUFA A LIBRAIRIE DU CAYOR	1/01/2004	Chq n° 0316735 du 04/01/03	9.000	B S C N° 03003 DU 27/01/03	9.000	9.000
26/03	Abicou DIOCP Comptable le FAFO	1/01/2004	Chq n° 0316736 du 04/01/03	9.000	B S C N° 03003 DU 27/01/03	9.000	9.000
26/03	TOTALAFNSELF	1/01/2004	Chq n° 0316737 du 04/01/03	9.000	B S C N° 03003 DU 27/01/03	9.000	9.000
26/03	Bala INDAY	1/01/2004	Chq n° 0316738 du 04/01/03	9.000	B S C N° 03003 DU 27/01/03	9.000	9.000
26/03	Parc Mame TENDENG	1/01/2004	Chq n° 0316739 du 04/01/03	9.000	B S C N° 03003 DU 27/01/03	9.000	9.000
26/03	TOUFA A LIBRAIRIE DU CAYOR	1/01/2004	Chq n° 0316740 du 04/01/03	9.000	B S C N° 03003 DU 27/01/03	9.000	9.000
26/03	Abicou DIOCP Comptable le FAFO	1/01/2004	Chq n° 0316741 du 04/01/03	9.000	B S C N° 03003 DU 27/01/03	9.000	9.000
26/03	TOTALAFNSELF	1/01/2004	Chq n° 0316742 du 04/01/03	9.000	B S C N° 03003 DU 27/01/03	9.000	9.000
26/03	Doudou BA	1/01/2004	Chq n° 0316743 du 04/01/03	9.000	B S C N° 03003 DU 27/01/03	9.000	9.000
26/03	Librairie KA & FRERES	1/01/2004	Chq n° 0316744 du 04/01/03	9.000	B S C N° 03003 DU 27/01/03	9.000	9.000
26/03	Hôtel HOBBE	1/01/2004	Chq n° 0316745 du 04/01/03	9.000	B S C N° 03003 DU 27/01/03	9.000	9.000
26/03	Shell SECK	1/01/2004	Chq n° 0316746 du 04/01/03	9.000	B S C N° 03003 DU 27/01/03	9.000	9.000
26/03	Ramabekay DIOC Comptable PLCP	1/01/2004	Chq n° 0316747 du 04/01/03	9.000	B S C N° 03003 DU 27/01/03	9.000	9.000
26/03	Non Altibub	1/01/2004	Chq n° 0316748 du 04/01/03	9.000	B S C N° 03003 DU 27/01/03	9.000	9.000
26/03	Ramabekay DIOC Comptable PLCP	1/01/2004	Chq n° 0316749 du 04/01/03	9.000	B S C N° 03003 DU 27/01/03	9.000	9.000
26/03	Non Altibub	1/01/2004	Chq n° 0316750 du 04/01/03	9.000	B S C N° 03003 DU 27/01/03	9.000	9.000
26/03	Amy Kalle	1/01/2004	Chq n° 0316751 du 04/01/03	9.000	B S C N° 03003 DU 27/01/03	9.000	9.000
26/03	Rahaye Guéye & Ndoye Salikou Mbaye	1/01/2004	Chq n° 0316752 du 04/01/03	9.000	B S C N° 03003 DU 27/01/03	9.000	9.000
26/03	Quimbarre TOURE Commercant	1/01/2004	Chq n° 0316753 du 04/01/03	9.000	B S C N° 03003 DU 27/01/03	9.000	9.000
26/03	Personnel PLCP	1/01/2004	Chq n° 0316754 du 04/01/03	9.000	B S C N° 03003 DU 27/01/03	9.000	9.000
26/03	Non Altibub	1/01/2004	Chq n° 0316755 du 04/01/03	9.000	B S C N° 03003 DU 27/01/03	9.000	9.000
26/03	Mack SECK	1/01/2004	Chq n° 0316756 du 04/01/03	9.000	B S C N° 03003 DU 27/01/03	9.000	9.000
26/03	Hotel Sohail Teranga	1/01/2004	Chq n° 0316757 du 04/01/03	9.000	B S C N° 03003 DU 27/01/03	9.000	9.000
26/03	Sirajna SOH	1/01/2004	Chq n° 0316758 du 04/01/03	9.000	B S C N° 03003 DU 27/01/03	9.000	9.000
26/03	Sirajna Ma LO	1/01/2004	Chq n° 0316759 du 04/01/03	9.000	B S C N° 03003 DU 27/01/03	9.000	9.000
26/03	NJ Hotel	1/01/2004	Chq n° 0316760 du 04/01/03	9.000	B S C N° 03003 DU 27/01/03	9.000	9.000
26/03	22/03 cas	26/03 cas	Chq n° 0316761 du 04/01/03	5.100	B S C N° 23003 DU 22/01/03	5.100	5.100
26/03	25/03 cas	26/03 cas	Chq n° 0316762 du 04/01/03	5.000	B S C N° 24003 DU 22/01/03	5.000	5.000
26/03	11/03 SC	26/03 cas	Chq n° 0316763 du 04/01/03	5.000	B S C N° 25003 DU 22/01/03	5.000	5.000
26/03	24/03 cas	26/03 cas	Chq n° 0316764 du 04/01/03	5.000	B S C N° 26003 DU 22/01/03	5.000	5.000
26/03	27/03 cas	26/03 cas	Chq n° 0316765 du 04/01/03	5.000	B S C N° 27003 DU 22/01/03	5.000	5.000
26/03	28/03 cas	26/03 cas	Chq n° 0316766 du 04/01/03	5.000	B S C N° 28003 DU 22/01/03	5.000	5.000
26/03	29/03 cas	26/03 cas	Chq n° 0316767 du 04/01/03	5.000	B S C N° 29003 DU 22/01/03	5.000	5.000
26/03	30/03 cas	26/03 cas	Chq n° 0316768 du 04/01/03	5.000	B S C N° 30003 DU 22/01/03	5.000	5.000
26/03	19 cas TBA	26/03 cas	Chq n° 0316769 du 04/01/03	5.000	B S C N° 31003 DU 22/01/03	5.000	5.000
26/03	25/03 cas	26/03 cas	Chq n° 0316770 du 04/01/03	5.000	B S C N° 32003 DU 22/01/03	5.000	5.000
26/03	26/03 cas	26/03 cas	Chq n° 0316771 du 04/01/03	5.000	B S C N° 33003 DU 22/01/03	5.000	5.000
26/03	27/03 cas	26/03 cas	Chq n° 0316772 du 04/01/03	5.000	B S C N° 34003 DU 22/01/03	5.000	5.000
26/03	28/03 cas	26/03 cas	Chq n° 031677				

REGISTRE DES DEPENSES PAR COMPOSANTE

REGISTRE DES DEPENSES PAR COMPOSANTE

REGISTRE DES DEPENSES PAR COMPOSANTE

n° Dp	Bénéficiaire / Fournisseur*	Date	Nature de la dépense	Montant de la dépense	Réf Paiement		Re renforcement des capacités	Méthodologie AGR	Indicateurs Hydrauliques	Question	TOTAL
					Montant de la dépense	Montant de la dépense					
29 / 03 / SC	Ramdaleye DIOP Comptable	14/03/2003	Report avec les CERP	204,372,262	34,982,416	1,685,000	91,416,986	204,372,262	139,000	10,000	1,685,000
40 / 03 / SC	Ramdaleye DIOP Comptable	14/03/2003	Comité Régional de Plage à Diorbel	139,000	Chq n° 0561026 du 14/03	10,000	10,000	139,000	10,000	0,000	139,000
110 / 03 / cas	Ibrahim LEYE Chauffeur	14/03/2003	Envoyé coll. à URG Dakar	250,000	Chq n° 0561027 du 14/03	6,000	6,000	250,000	6,000	0,000	250,000
111 / 03 / cas	Bala NDAYE Chauffeur BGP	14/03/2003	Report prév AD 0354	1,000	B.C.N° 11du 14/03	1,000	1,000	1,000	1,000	0,000	1,000
112 / 03 / cas	Rathye GAYE DIOP Gérante Plage d'Avance	14/03/2003	Transport Retour au suiv dossier	1,000	B.C.N° 11du 14/03	1,000	1,000	1,000	1,000	0,000	1,000
113 / 03 / cas	Ramdaleye DIOP Comptable	14/03/2003	Transport URG Dakar cheque Ecobank	3,000	B.C.N° 11du 14/03	3,000	3,000	3,000	3,000	0,000	3,000
114 / 03 / cas	Echban	14/03/2003	Frais d'envr URG Dakar dépenses CRP & mission rense chq	11,700	B.C.N° 11du 14/03	11,700	11,700	11,700	11,700	0,000	11,700
115 / 03 / cas	Médou MBAYE Vigilanteur	14/03/2003	Entraîne & grésissage AD 0355	3,000	B.C.N° 11du 14/03	3,000	3,000	3,000	3,000	0,000	3,000
116 / 03 / cas	Oumarou KA Coordinateur CSC/MDS	14/03/2003	Indemnité de déplacement mission AGR à Diorbel	15,000	B.C.N° 11du 14/03	15,000	15,000	15,000	15,000	0,000	15,000
41 / 03 / SC	Ramdaleye DIOP Comptable	14/03/2003	Comité Régional de Plage à Dakar	200,000	Chq n° 0561025 du 24/03	200,000	200,000	200,000	200,000	0,000	200,000
42 / 03 / SC	Ramdaleye DIOP Comptable	14/03/2003	Lancement activité AGR à Diorbel	1,000,000	Chq n° 0561029 du 24/03	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000	0,000	1,000,000
43 / 03 / SC	ARC EN CIEL	14/03/2003	Analise du rôle à inhérent des services déconseillés du MDS	5,100,000	Chq n° 0561030 du 24/03	5,100,000	5,100,000	5,100,000	5,100,000	0,000	5,100,000
44 / 03 / SC	Office 1 Superviseur	14/03/2003	Familleur Atelier de mise à niveau des services déconseillés du MDS	107,114	Chq n° 0561031 du 24/03	107,114	107,114	107,114	107,114	0,000	107,114
45 / 03 / SC	Ramdaleye DIOP Comptable	14/03/2003	Analise du rôle à inhérent des services déconseillés du MDS	1,000,000	Chq n° 0561032 du 24/03	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000	0,000	1,000,000
46 / 03 / SC	Ramdaleye DIOP Comptable	14/03/2003	Lancement activité AGR à Dakar	926,800	Chq n° 0561033 du 24/03	926,800	926,800	926,800	926,800	0,000	926,800
47 / 03 / SC	Ramdaleye DIOP Comptable	14/03/2003	Lancement activité AGR à Thies	541,000	Chq n° 0561034 du 24/03	541,000	541,000	541,000	541,000	0,000	541,000
48 / 03 / SC	SONATEL	14/03/2003	Cone sig Diorbel, Thies, Tamb & Kolda	637,512	Chq n° 0561035 du 24/03	637,512	637,512	637,512	637,512	0,000	637,512
49 / 03 / SC	SENELEC	14/03/2003	Fel n° 1614445 sur Thies	110,070	Chq n° 0561036 du 24/03	110,070	110,070	110,070	110,070	0,000	110,070
50 / 03 / SC	Sénégal de l'Automobile	14/03/2003	Transact AD 0352 & AD 0352	307,365	Chq n° 0561037 du 24/03	307,365	307,365	307,365	307,365	0,000	307,365
51 / 03 / SC	Teko SICK SAURIS Scratteuse BGP	14/03/2003	Transact Adm MDS	1,500	B.C.N° 117 du 7/4/03	1,500	1,500	1,500	1,500	0,000	1,500
117 / 03 / cas	Abdourahmane BARRY Cheffeur URG Tam	14/03/2003	Transact dupl de mds en 1037 pour entretien	2,000	B.C.N° 1187 du 7/4/03	2,000	2,000	2,000	2,000	0,000	2,000
118 / 03 / cas	Abdourahmane BARRY Expert IEC	14/03/2003	Transact roles refac SAEFOO	2,000	B.C.N° 119 du 7/4/03	2,000	2,000	2,000	2,000	0,000	2,000
120 / 03 / cas	Abdourahmane BARRY Cheffeur URG Tam	14/03/2003	Transact roles refac SAEFOO	1,000	B.C.N° 120 du 7/4/03	1,000	1,000	1,000	1,000	0,000	1,000
121 / 03 / cas	Abdourahmane BARRY Cheffeur URG Tam	14/03/2003	Transact roles refac Ecobank & SONATEL	3,000	B.C.N° 121 du 7/4/03	3,000	3,000	3,000	3,000	0,000	3,000
122 / 03 / cas	Ramdaleye DIOP Comptable	14/03/2003	Transact roles refac Ecobank & SONATEL	240,000	Chq n° 0561039 du 24/03	240,000	240,000	240,000	240,000	0,000	240,000
52 / 03 / SC	SONATEL	14/03/2003	Transact roles refac Ecobank & SONATEL	90,000	Chq n° 0561040 du 24/03	90,000	90,000	90,000	90,000	0,000	90,000
53 / 03 / SC	WAL PAFONI	14/03/2003	Transact roles refac Ecobank & SONATEL	625,000	Chq n° 0561041 du 24/03	625,000	625,000	625,000	625,000	0,000	625,000
54 / 03 / SC	SIBAUBRO	14/03/2003	Transact roles refac Ecobank & SONATEL	139,060	Chq n° 0561042 du 24/03	139,060	139,060	139,060	139,060	0,000	139,060
55 / 03 / SC	Ramdaleye DIOP Comptable	14/03/2003	Transact roles refac Ecobank & SONATEL	67,900	Chq n° 0561043 du 24/03	67,900	67,900	67,900	67,900	0,000	67,900
56 / 03 / SC	Ramdaleye DIOP Comptable	14/03/2003	Transact roles refac Ecobank & SONATEL	349,200	Chq n° 0561044 du 24/03	349,200	349,200	349,200	349,200	0,000	349,200
57 / 03 / SC	Ramdaleye DIOP Comptable	14/03/2003	Transact roles refac Ecobank & SONATEL	278,000	Chq n° 0561045 du 24/03	278,000	278,000	278,000	278,000	0,000	278,000
58 / 03 / SC	Ramdaleye DIOP Comptable	14/03/2003	Transact roles refac Ecobank & SONATEL	1,401,500	Chq n° 0561046 du 24/03	1,401,500	1,401,500	1,401,500	1,401,500	0,000	1,401,500
59 / 03 / SC	Ramdaleye DIOP Comptable	14/03/2003	Transact roles refac Ecobank & SONATEL	90,000	Chq n° 0561047 du 24/03	90,000	90,000	90,000	90,000	0,000	90,000
123 / 03 / cas	Dame LEYE Chauffeur	14/03/2003	Achat acheteur en plastique	6,000	B.C.N° 1234du 11/4/03	6,000	6,000	6,000	6,000	0,000	6,000
124 / 03 / cas	POSTE	14/03/2003	Frais d'envr pour mds en 1036	5,700	B.C.N° 1234du 11/4/03	5,700	5,700	5,700	5,700	0,000	5,700
125 / 03 / cas	POSTE	14/03/2003	Frais d'envr pour mds en 1036	6,500	B.C.N° 1235du 11/4/03	6,500	6,500	6,500	6,500	0,000	6,500
126 / 03 / cas	POSTE	14/03/2003	Frais d'envr pour mds en 1036	5,160	B.C.N° 1236du 11/4/03	5,160	5,160	5,160	5,160	0,000	5,160
127 / 03 / cas	POSTE	14/03/2003	Frais d'envr pour mds en 1036	5,500	B.C.N° 1237du 11/4/03	5,500	5,500	5,500	5,500	0,000	5,500
128 / 03 / cas	POSTE	14/03/2003	Frais d'envr pour mds en 1036	7,400	B.C.N° 1238du 11/4/03	7,400	7,400	7,400	7,400	0,000	7,400
129 / 03 / cas	POSTE	14/03/2003	Transport aérien Diorbel	3,000	B.C.N° 1239du 11/4/03	3,000	3,000	3,000	3,000	0,000	3,000
130 / 03 / cas	Ramdaleye DIOP Comptable	14/03/2003	Lavage carrosserie AD 0354	3,000	B.C.N° 136 du 23/03	3,000	3,000	3,000	3,000	0,000	3,000
131 / 03 / cas	SHELL	14/03/2003	Achat acheteur en plastique	3,500	B.C.N° 137 du 23/03	3,500	3,500	3,500	3,500	0,000	3,500
132 / 03 / cas	Lubrile Papetier BAYE NASSÉ	14/03/2003	Transact depô & retrait AD 0353 pour entretien à la Sénégalaise	38,335	Chq n° 0561048 du 15/4/03	38,335	38,335	38,335	38,335	0,000	38,335
133 / 03 / cas	SENTOO	14/03/2003	Achat de carburant	5,000	B.C.N° 138 du 23/03	5,000	5,000	5,000	5,000	0,000	5,000
134 / 03 / cas	ELTON	14/03/2003	Réparation placette sole conférence URG	23,600	Chq n° 0561049 du 24/03	23,600	23,600	23,600	23,600	0,000	23,600
135 / 03 / cas	POSTE	14/03/2003	Frais d'envr pour mds en 1036	244,300	Chq n° 0561050 du 24/03	244,300	244,300	244,300	244,300	0,000	244,300
136 / 03 / cas	POSTE	14/03/2003	Entretien & réparation d'auto URG	1,120,705	Chq n° 0561051 du 24/03	1,120,705	1,120,705	1,120,705	1,120,705	0,000	1,120,705
137 / 03 / cas	POSTE	14/03/2003	Lavage chassis AD 0352	1,200	B.C.N° 135 du 23/03	1,200	1,200	1,200	1,200	0,000	1,200
138 / 03 / cas	TOTALFINALE	14/03/2003	Lavage carrosserie AD 0354	3,000	B.C.N° 136 du 23/03	3,000	3,000	3,000	3,000	0,000	3,000
139 / 03 / cas	Doudou DRAME Chauffeur URG Kolda	14/03/2003	Transact depô & retrait AD 0353 pour entretien à la Sénégalaise	23,600	Chq n° 0561052 du 24/03	23,600	23,600	23,600	23,600	0,000	23,600
140 / 03 / cas	SENTOO	14/03/2003	Achat de carburant	567,429	Chq n° 0561053 du 24/03	567,429	567,429	567,429	567,429	0,000	567,429
141 / 03 / cas	ELTON	14/03/2003	Frais d'envr pour mds en 1036	260,079	Chq n° 0561054 du 24/03	260,079	260,079	260,079	260,079	0,000	260,079
142 / 03 / cas	POSTE	14/03/2003	Garderage locaux sig & sig mrs a 2003	370,946	Chq n° 0561055 du 24/03	370,946	370,946	370,946	370,946	0,000	370,946
143 / 03 / cas	POSTE	14/03/2003	Transact depô & retrait AD 0355 pour entretien à la Sénégalaise	1,714,845	Chq n° 0561056 du 24/03	1,714,845	1,714,845	1,714,845	1,714,845	0,000	1,714,845
144 / 03	PERSONNEL PLCP	14/03/2003	Achat accessoires toilette	5,000	B.C.N° 138 du 23/03	5,000	5,000	5,000	5,000	0,000	5,000
145 / 03	PERSONNEL PLCP	14/03/2003	Transact aérien refac toilette	3,000	B.C.N° 139 du 23/03	3,000	3,000	3,000	3,000	0,000	3,000
146 / 03	PERSONNEL PLCP	14/03/2003	Dépannage URG Thila	25,239	Chq n° 0561057 du 24/03	25,239	25,239	25,239	25,239	0,000	25,239
147 / 03	PERSONNEL PLCP	14/03/2003	Facture n° 203/20309300	537,469	Chq n° 0561058 du 24/03	537,469	537,469	537,469	537,469	0,000	537,469
148 / 03	PERSONNEL PLCP	14/03/2003	Achat d'entretien	244,300	Chq n° 0561059 du 24/03	244,300	244,300	244,300	244,300	0,000	244,300
149 / 03	PERSONNEL PLCP	14/03/2003	Facture n° 164/DS3/203	244,500	Chq n° 0561060 du 24/03	244,500	244,500	244,500	244,500	0,000	244,500
150 / 03	PERSONNEL PLCP	14/03/2003	Cots Némares n° 03 BGP	61,500	Chq n° 0561061 du 24/03	61,500	61,500	61,500	61,500	0,000	61,500
151 / 03	PERSONNEL PLCP	14/03/2003	Salaires aériens 2003	10,920,000	Chq n° 0561062 du 24/03	10,920,000	10,920,000	10,920,000	10,920,000	0,000	10,920,000
152 / 03	PERSONNEL PLCP	14/03/2003	Transact aérien opérateurs Alpha	3,000	B.C.N° 139 du 23/03	3,000	3,000	3,000	3,000	0,000	3,000
153 / 03	PERSONNEL PLCP	14/03/2003	Transact aérien opérateurs Alpha	3,000	B.C.N° 140 du 23/03	3,000	3,000	3,000	3,000	0,000	3,000
154 / 03	PERSONNEL PLCP	14/03/2003	Facture n° 1925 du 13/5/03	6,500,000	Chq n° 0561063 du 24/03	6,500,000					

REGISTRE DES DEPENSES PAR COMPOSANTE

n° DP	Beneficiaire / Fournisseur	Date	Nature de la dépense	Montant de la dépense	Réf Piément		TOTAL
					Référence AGR	Infrastructure Hydraulique Equipment	
141 / 03 ces	Ramadoulaye Dpg Dang Comptable	25/2/2003	Report	26,492,890	B S C N° 141 du 26/03	26,492,890	
142 / 03 ces	Transport dépl & retour relais 04/03	25/2/2003	Frais d'envo par mandat des usines chauffeur URG Tambi & Kolda + transport	9,000	B S C N° 142 du 26/03	9,000	
143 / 03 ces	Oumme NECKA	25/2/2003	Acte d'ordre à l'Urg contre la prestation	3,000	B S C N° 143 du 26/03	3,000	
144 / 03 ces	Abdoumna BA Chauffeur URG Diourbel	25/2/2003	Transport dép & retour AD 8359 pour entretien à la Sénégalaise	6,000	B S C N° 144 du 26/03	6,000	
145 / 03 ces	SOC	25/2/2003	Rejetement facture n° 163	2,000	B S C N° 145 du 26/03	2,000	
146 / 03 ces	22 cea TBA	25/2/2003	Facture Kolda + Tambi	9,300	B S C N° 146 du 26/03	9,300	
147 / 03 ces	Hôtel Rés de Koldougu	25/2/2003	Facture Kolda + Tambi	55,400	B S C N° 147 du 26/03	55,400	
148 / 03 ces	Hôtel HGBBE	25/2/2003	Facture Kolda + Tambi	227,500	B S C N° 148 du 26/03	227,500	
149 / 03 ces	SENELEC	25/2/2003	Facture à n° 163 mission identification avec agip	224,400	B S C N° 149 du 26/03	224,400	
150 / 03 ces	Hôtel Rés de Koldougu	25/2/2003	Demande min information activité de finan. Tambi	55,400	B S C N° 150 du 26/03	55,400	
151 / 03 ces	Ramadoulaye Dpg Dang Comptable	25/2/2003	Hébergement mission information activité de finan. Tambi	254,000	B S C N° 151 du 26/03	254,000	
152 / 03	NJ Hotel	25/2/2003	Hébergement mission information activité de finan. Tambi	33,600	B S C N° 152 du 26/03	33,600	
153 / 03 ces	Hôtel Rés de Tambi	25/2/2003	Demande min information activité de finan. Tambi	198,650	B S C N° 153 du 26/03	198,650	
154 / 03 ces	77 / 03 SC	25/2/2003	Demande min information activité de finan. Tambi	96,000	B S C N° 154 du 26/03	96,000	
155 / 03 ces	Ramadoulaye Dpg Dang Comptable	25/2/2003	Reportage à l'Urg Gare à Diourbel	79,000	B S C N° 155 du 26/03	79,000	
156 / 03 ces	Moctar A. A. DIALLO	25/2/2003	Reportage à l'Urg Gare à Diourbel	125,000	B S C N° 156 du 26/03	125,000	
157 / 03 ces	Ramadoulaye Dpg Dang Comptable	25/2/2003	Gardemagie aux urg + bpg avt 2003	1,696,331	B S C N° 157 du 26/03	1,696,331	
158 / 03	A. S. A.T	25/2/2003	Appel institution	4,000,000	B S C N° 158 du 26/03	4,000,000	
159 / 03 ces	ONG GREEN SENEGAL	25/2/2003	Transport dép & retour AD 8359 pour entretien à la Sénégalaise	3,500	B S C N° 159 du 26/03	3,500	
160 / 03 ces	Ramadoulaye Dpg Dang Comptable	25/2/2003	Transport dép & retour AD 8359 pour entretien à la Sénégalaise	2,200	B S C N° 160 du 26/03	2,200	
161 / 03 ces	Doudou BA Chauffeur BGP	25/2/2003	Remboursement indemnité de déplacement Diourbel	30,000	B S C N° 161 du 26/03	30,000	
162 / 03 ces	77 / 03 SC	25/2/2003	Remboursement indemnité de déplacement Diourbel	30,000	B S C N° 162 du 26/03	30,000	
163 / 03 ces	Ramadoulaye Dpg Dang Comptable	25/2/2003	Requête Indien NJI HOTEL	9,000	B S C N° 163 du 26/03	9,000	
164 / 03 ces	77 / 03 SC	25/2/2003	Reportage photo célébration de lancement satellite Irian PLCP	7,500	B S C N° 164 du 26/03	7,500	
165 / 03 ces	Thierno NANG Chauffeur Prestataire	25/2/2003	Reportage photo célébration de lancement satellite Irian PLCP	1,000	B S C N° 165 du 26/03	1,000	
166 / 03 ces	NJI HOTEL	25/2/2003	Retourage salles de réunion du Conseil Régional	500	B S C N° 166 du 26/03	500	
167 / 03 ces	Fay DIOLUF	25/2/2003	Appel de cessation pour arrêttement émission radio	500	B S C N° 167 du 26/03	500	
168 / 03 ces	Mouhamet FAYE	25/2/2003	Achat givres réfrigéron chiffo sur urg au Conseil Régional	6,000	B S C N° 168 du 26/03	6,000	
169 / 03 ces	Mouhamet FAYE	25/2/2003	Reportage facture disquette de l'Urg	3,800	B S C N° 169 du 26/03	3,800	
170 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	Frais d'envo par mandat fax à URG Diourbel participation CLP	6,500	B S C N° 170 du 26/03	6,500	
171 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	Frais d'envo par mandat fax à URG Diourbel participation CLP	6,500	B S C N° 171 du 26/03	6,500	
172 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	Frais d'envo par mandat fax à URG Diourbel participation CLP	6,500	B S C N° 172 du 26/03	6,500	
173 / 03 ces	Ramadoulaye Dpg Dang Comptable	25/2/2003	Frais de participation au CLP de PATAR à Diourbel	90,000	B S C N° 173 du 26/03	90,000	
174 / 03 ces	Ramadoulaye Dpg Dang Comptable	25/2/2003	Frais de participation au CLP de Tour à Mouri à Diourbel	115,000	B S C N° 174 du 26/03	115,000	
175 / 03 ces	SDE	25/2/2003	Frais de participation au CLP de Ngor à Diourbel	70,000	B S C N° 175 du 26/03	70,000	
176 / 03 ces	CNG ACA	25/2/2003	Facture à DSE Diourbel	2,460	B S C N° 176 du 26/03	2,460	
177 / 03 ces	151 / 03 ces	25/2/2003	Appel institutionnel	4,500,000	Vn n° 2026 du 20/03	4,500,000	
178 / 03 ces	151 / 03 ces	25/2/2003	Achat temporaire pour reparation cam secretariat	15,000	B S C N° 178 du 26/03	15,000	
179 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	Frais d'envo par mandat fax à URG Kolda prise en charge mission terrin	10,000	B S C N° 179 du 26/03	10,000	
180 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	Frais d'envo par mandat fax à URG Kolda prise en charge mission terrin	5,140	B S C N° 180 du 26/03	5,140	
181 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	Indemnité de déplacement mission à Falck	30,000	B S C N° 181 du 26/03	30,000	
182 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	Transport aérien COTECA & CIE CE	3,500	B S C N° 182 du 26/03	3,500	
183 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	Frais sur LT4 malafie informatique	19,210	B S C N° 183 du 26/03	19,210	
184 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	Facture BGP N 304/012613	16,110	B S C N° 184 du 26/03	16,110	
185 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	Fiche n° 164D/90/2003	63,000	B S C N° 185 du 26/03	63,000	
186 / 03 ces	CNA ACA	25/2/2003	Ficulaire n° 1 Ad04/05/2003	632,330	B S C N° 186 du 26/03	632,330	
187 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	Ficulaire n° 167/77/2003	529,770	B S C N° 187 du 26/03	529,770	
188 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	Ficulaire n° 168/07/2003	88,000	B S C N° 188 du 26/03	88,000	
189 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	Ficulaire n° 169/2/2003	114,000	B S C N° 189 du 26/03	114,000	
190 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	10,320,000	B S C N° 190 du 26/03	10,320,000		
191 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	3,000	B S C N° 191 du 26/03	3,000		
192 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	462,000	B S C N° 192 du 26/03	462,000		
193 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	67,772	B S C N° 193 du 26/03	67,772		
194 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	2,000	B S C N° 194 du 26/03	2,000		
195 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	1,000	B S C N° 195 du 26/03	1,000		
196 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	30,000	B S C N° 196 du 26/03	30,000		
197 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	114,000	B S C N° 197 du 26/03	114,000		
198 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	10,320,000	B S C N° 198 du 26/03	10,320,000		
199 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	3,000	B S C N° 199 du 26/03	3,000		
200 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	462,000	B S C N° 200 du 26/03	462,000		
201 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	67,772	B S C N° 201 du 26/03	67,772		
202 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	2,000	B S C N° 202 du 26/03	2,000		
203 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	1,000	B S C N° 203 du 26/03	1,000		
204 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	30,000	B S C N° 204 du 26/03	30,000		
205 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	114,000	B S C N° 205 du 26/03	114,000		
206 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	10,320,000	B S C N° 206 du 26/03	10,320,000		
207 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	3,000	B S C N° 207 du 26/03	3,000		
208 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	462,000	B S C N° 208 du 26/03	462,000		
209 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	67,772	B S C N° 209 du 26/03	67,772		
210 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	2,000	B S C N° 210 du 26/03	2,000		
211 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	1,000	B S C N° 211 du 26/03	1,000		
212 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	30,000	B S C N° 212 du 26/03	30,000		
213 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	114,000	B S C N° 213 du 26/03	114,000		
214 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	10,320,000	B S C N° 214 du 26/03	10,320,000		
215 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	3,000	B S C N° 215 du 26/03	3,000		
216 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	462,000	B S C N° 216 du 26/03	462,000		
217 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	67,772	B S C N° 217 du 26/03	67,772		
218 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	2,000	B S C N° 218 du 26/03	2,000		
219 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	1,000	B S C N° 219 du 26/03	1,000		
220 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	30,000	B S C N° 220 du 26/03	30,000		
221 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	114,000	B S C N° 221 du 26/03	114,000		
222 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	10,320,000	B S C N° 222 du 26/03	10,320,000		
223 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	3,000	B S C N° 223 du 26/03	3,000		
224 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	462,000	B S C N° 224 du 26/03	462,000		
225 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	67,772	B S C N° 225 du 26/03	67,772		
226 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	2,000	B S C N° 226 du 26/03	2,000		
227 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	1,000	B S C N° 227 du 26/03	1,000		
228 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	30,000	B S C N° 228 du 26/03	30,000		
229 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	114,000	B S C N° 229 du 26/03	114,000		
230 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	10,320,000	B S C N° 230 du 26/03	10,320,000		
231 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	3,000	B S C N° 231 du 26/03	3,000		
232 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	462,000	B S C N° 232 du 26/03	462,000		
233 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	67,772	B S C N° 233 du 26/03	67,772		
234 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	2,000	B S C N° 234 du 26/03	2,000		
235 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	1,000	B S C N° 235 du 26/03	1,000		
236 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	30,000	B S C N° 236 du 26/03	30,000		
237 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	114,000	B S C N° 237 du 26/03	114,000		
238 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	10,320,000	B S C N° 238 du 26/03	10,320,000		
239 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	3,000	B S C N° 239 du 26/03	3,000		
240 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	462,000	B S C N° 240 du 26/03	462,000		
241 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	67,772	B S C N° 241 du 26/03	67,772		
242 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	2,000	B S C N° 242 du 26/03	2,000		
243 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	1,000	B S C N° 243 du 26/03	1,000		
244 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	30,000	B S C N° 244 du 26/03	30,000		
245 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	114,000	B S C N° 245 du 26/03	114,000		
246 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	10,320,000	B S C N° 246 du 26/03	10,320,000		
247 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	3,000	B S C N° 247 du 26/03	3,000		
248 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	462,000	B S C N° 248 du 26/03	462,000		
249 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	67,772	B S C N° 249 du 26/03	67,772		
250 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	2,000	B S C N° 250 du 26/03	2,000		
251 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	1,000	B S C N° 251 du 26/03	1,000		
252 / 03 ces	POSTE	25/2/2003	30,000	B S C N° 252 du 26/03	30,000		
253 / 03 ces	POSTE						

REGISTRE DES DEPENSES PAR COMPOSANTE

REGISTRE DES DEPENSES PAR COMPOSANTE

3/07/03	Oulmata THAM			
17/03	ONG APCP			
18/03	ONG CESO			
19/03	ONG PAP			
20/03	ONG DROG Comptable PLCP			
21/03	SONATEL			
22/03	ONG CESAG			
23/03	ONG INDAYE			
24/03	ONG INDAYE			
25/03	Lutrie Papeterie SCOP NABY			
26/03	Lutrie Papeterie SCOP NABY			
27/03	Lutrie Papeterie SCOP NABY			
28/03	Lutrie Papeterie SCOP NABY			
29/03	Lutrie Papeterie SCOP NABY			
30/03	Lutrie Papeterie SCOP NABY			
31/03	Acier paper A4			
31/03	Acier paper A4			
31/03	Acier paper A4			
31/03	Acier paper A4			
				TOTAL
			461,576,167	
				174,855,991
				125,476,780
				1,655,000
				77,476,788
				481,576,167

REGISTRE DES DEPENSES PAR COMPOSANTE

REGISTRE DES DEPENSES PAR COMPOSANTE

n° DIP	Bénéficiaire / Fournisseur	Date	Nature de la dépense	Montant de la dépense	Réf Paiement	Reinforcement des capacités	Maintenance AOR	Infrastructure Physique et équipement	V Gestion	TOTAL
152 / 03 SC Ramadaye DIP Comptable Aliouet M'BAYE Directrice centre GNDI			Report	1.000,00€	803	1.000,00€	100,00€	100,00€	0,00€	1.000,00€
153 / 03 SC 154 / 03 SC 155 / 03 SC SENELEC		16/03/2003	Comité de pilotage du Diourbel du 39/03 au 8/9/03 Hébergement & location à site formation bénévoles Dakar	605,000	Chq n° 0834227				605,000	605,000
156 / 03 SC Mohamed A. DIALLO		16/03/2003	Facture n° 4/05/03 URG Diourbel	1.575,000	Chq n° 0834228				1.575,000	1.575,000
GROUPE SIGNAL		28/03/2003	Facture n° 24/03/04 URG Dakar à n° 25/03/04 URG Tambacounda	5,721	Chq n° 0834230				5,721	5,721
157 / 03 SC LE SOLEIL		28/03/2003	Facture n° 14/03/03 Mise à niveau des performances	257,700	Chq n° 0834231				257,700	257,700
158 / 03 SC CERP & Services Régionaux		28/03/2003	Facture n° 33 remises papier AA	255,000	Chq n° 0834232				255,000	255,000
159 / 03 SC ONB SAHEL 3000		39/03/2003	Facture n° PLB/07/05 Insertion publique e	488,720	Chq n° 0834234				488,720	488,720
114 / 03		Indemnité forfaitaire		2,430,000					2,430,000	2,430,000
115 / 03		Formation des bénéficiaires		680,000					680,000	680,000
116 / 03		Formation des bénéficiaires		680,000					680,000	680,000
117 / 03		Formation des bénéficiaires		680,000					680,000	680,000
118 / 03		Formation des bénéficiaires		680,000					680,000	680,000
ONS A.C.A		4/03/2003	Formation des bénéficiaires	680,000					680,000	680,000
ONS PASTEF		4/03/2003	Formation des bénéficiaires	680,000					680,000	680,000
ONS A.P.C.P		4/03/2003	Formation des bénéficiaires	680,000					680,000	680,000
ONS A.M.F.R		4/03/2003	Formation des bénéficiaires	680,000					680,000	680,000
ONS E.G.A		4/03/2003	Formation des bénéficiaires	680,000					680,000	680,000
ONS A.J.E.D		4/03/2003	Formation des bénéficiaires	1.316,000					1.316,000	1.316,000
ONS O.F.A.D		4/03/2003	Formation des bénéficiaires	4,000,000					4,000,000	4,000,000
ONS AFRICARE		4/03/2003	Appel institutionnel	3,250,000					3,250,000	3,250,000
125 / 03		Formation des bénéficiaires		375,000					375,000	375,000
126 / 03		Formation des bénéficiaires / restaurant* / hébergement & transport à Diourbel & Tambacounda		12,714,000	Chq n° 0834235				12,714,000	12,714,000
127 / 03		Formation des bénéficiaires / restaurant* / hébergement & transport à Dakar / facture d'acompte n° 84/2003		3,375,000	Chq n° 0834236				3,375,000	3,375,000
128 / 03		Formation des bénéficiaires / restaurant* / hébergement & transport à Thiala		3,640,000	Chq n° 0834237				3,640,000	3,640,000
129 / 03		Formation des bénéficiaires / restaurant* / hébergement & transport à Kolda département séchou		7,162,500	Chq n° 0834240				7,162,500	7,162,500
130 / 03		Achat de déjeuners pour BGP		58,500	Chq n° 0834241				58,500	58,500
131 / 03		Indemnité de déplacement mission de Iugene*		300,000	Chq n° 0834242				300,000	300,000
132 / 03		Formation des bénéficiaires		690,000					690,000	690,000
133 / 03		Avance a produire de doas d'alphabétisation		5,030,000					5,030,000	5,030,000
134 / 03		TOTAL		1.184,143,624					821,161,238	1.184,143,624

REGISTRE DES DEPENSES PAR COMPOSANTE

n° Dp	Bénéficiaire / Fournisseur	Date	Nature de la dépense	Montant de la dépense	RFI Paiement		Réforcement des capacités	Maintenance AOR	Maintenance Hydraulique	Véhicules et matériels	Gestion	TOTAL
					Report	Report						
129 / 03	Papeterie Inter	18/03/03	Fournitures Formation	1.154.143,52€				821.161,98€	150.001,03€	1.065.000	206.426,96€	1.184.143,02€
130 / 03			Formation bénéficiaires	9.910,05€	Chq n° 0316758 du 25/03/03					9.910,05€	680,00€	9.910,05€
131 / 03	A.D.S.A.T	22/03/03	Garderobes BGP & URGs Acoll 03	680,00€	Vt n° 556 du 2/03/03						680,00€	1.735,93€
132 / 03	Personnel PLCP	24/03/03	Salaire et indemnité 03	1.755,93€							11.210,00€	11.210,00€
133 / 03	Action Plus	26/03/03	Salaire et indemnité	11.210,00€								
134 / 03	EGA	26/03/03	Salaire et indemnité	1.065,00€								
135 / 03	AHDS	26/03/03	Salaire et indemnité	579,000								
136 / 03	A.D.S.A.T	1/04/2003	Familles des Bénéficiaires	1.520,00€								
137 / 03	CEBAO	1/04/2003	Garderobes BGP & URGs septembre 03	1.624,45€								
138 / 03	APDU	1/04/2003	Familles des Bénéficiaires	680,00€								
139 / 03	Ets Owner Natale DRAME	1/04/2003	Salaire et indemnité	173,27€								
140 / 03	MDC	1/04/2003	Achat de fournitures de bureau	1.066,00€								
141 / 03	Personnel PLCP	1/04/2003	Achat de tableaux	9.000,00€								
142 / 03	Algérie Maternité	22/04/03	Salaire et indemnité	11.120,00€								
143 / 03	ANILLE	23/04/03	Droits de congé	264,77€								
144 / 03	A.D.S.A.T	27/04/03	Garderobes BGP & URGs Octobre 03	1.672,68€								
145 / 03		31/12/2003	Salaire et indemnité	2.974,02€								
146 / 03		31/12/2003	Appel d'offre pour les SPC	3.225,25€								
147 / 03	SENELEC	4/11/2003	Reglement facture n° 2550956 à 60	1.050,99€								
148 / 03		4/11/2003	Réémission de dépaut en langue française	715,000								
149 / 03	AHDS	7/11/2003	Salaire micro machine	1.000,00€								
150 / 03	GENERAL SERVICES	10/11/2003	Documents de gestion	14.520,00€								
151 / 03	ARAFEA ENTREPRISE	11/11/2003	Sous-traitance de bureau	1.211,00€								
152 / 03	APCP	14/11/03	Appel d'offre machine	1.347,50€								
153 / 03	SODEFTEX ¹	14/11/03	4.000,00€									
154 / 03	Personnel PLCP	15/11/03	Salaire et indemnité 03	11.120,00€								
155 / 03	DAEB	15/11/03	Traduction livres	450,00€								
156 / 03	CONACAP	24/11/03	Salaire micro machine	2.462,28€								
157 / 03	REMAX	24/11/03	Formation les partenaires	13.546,49€								
			TOTAL	1.265.419,07€								
					857.954,70€	152.457,55€				1.055,00€	253.751,51€	1.264.619,07€

REGISTRE DES DEPENSES PAR COMPOSANTE

N° Dp	Beneficiaire / Fournisseur	Date	Nature de la dépense	Montant de la dépense	Réf Paiement			IV Gestion	TOTAL
					I Renforcement des capacités	II Microfinances AGR	III Infrastructure Hydraulique Equipement		
159 / 03	Max Consulting Group	24/11/03	Formation les partenaires	887,854,700	152,457,488	1,085,000	285,791,917	1,205,616,076	
159 / 03	BERGES EENAS	24/11/03	Mise en place d'un système de gestion information	6,250,000	6,250,000			6,250,000	
160 / 03	ARED	10/12/2003	Manuels Alpha (Lecture Saver 1)	4,046,000	4,046,000			4,046,000	
161 / 03	OSAD	10/12/2003	Manuels Alpha (Lecture Saver 1)	15,595,200	15,595,200			15,595,200	
162 / 03	Ramabudde DIP Comptable PLCP	11/09/2003	Achat de terminal & l'imprimante	4,000,000	4,000,000			4,000,000	
166 / 03 SC	Senigne Abdou Lamine DIAW	12/09/2003	Transport formation Cleca à Diélar	2,000,000	2,000,000			2,000,000	
167 / 03 SC	SENELEC	12/09/2003	Facture n° 174293 URG DIR	79,500	79,500			79,500	
168 / 03 SC	Ramabudde DIP Comptable PLCP	17/09/03	Transport formation Cleca à Mbaur	90,000	90,000			90,000	
169 / 03 SC	Ramabudde DIP Comptable PLCP	17/09/03	Formation Cleca à Dioubaté (Département)	173,272	173,272			173,272	
170 / 03 SC	Ramabudde DIP Comptable PLCP	17/09/03	Transport formation Cleca à Sangalké + pôle	1,870,000	1,870,000			1,870,000	
171 / 03 SC	Ramabudde DIP Comptable PLCP	17/09/03	Transport formation Cleca Diélar & Pôle	3,372,000	3,372,000			3,372,000	
172 / 03 SC	Ramabudde DIP Comptable PLCP	25/09/03	Transport formation Cleca Diélar & Pôle	109,500	109,500			109,500	
173 / 03 SC	SONATEL	25/09/03	Transport formation Cleca Diélar & Pôle	96,000	96,000			96,000	
174 / 03 SC	SDI	30/09/03	Facturation act 03 RGR & URGs	10,000	10,000			10,000	
175 / 03 SC	Ramabudde DIP Comptable PLCP	30/09/03	Facture URG THIES	11,041	11,041			11,041	
176 / 03 SC	Ramabudde DIP Comptable PLCP	31/10/2003	Transport formation Cleca Pôle & Ruritique	159,500	159,500			159,500	
177 / 03 SC	STABURO	01/10/2003	Formation Cleca à Dioubaté (AHDS & CESAO)	5,519,500	5,519,500			5,519,500	
178 / 03 SC	WALFADRI	01/10/2003	Achat toner type 450E	43,475	43,475			43,475	
179 / 03 SC	GROUPE ATI	01/10/2003	Inscription publique	550,000	550,000			550,000	
180 / 03 SC	SENELEC	01/10/2003	Etuellen module informatique & instl. Antivirus	345,000	345,000			345,000	
181 / 03 SC	HALLY PASCAL SYLLA	01/10/2003	Abonnement	531,737	531,737			531,737	
182 / 03 SC	SENELEC	01/10/2003	Reportage route à mi parcours & formation Cleca	184,000	184,000			184,000	
183 / 03 SC	Amadou MBAYE Elhadien	01/10/2003	Fichiers n° 2657028 URG THIES	76,750	76,750			76,750	
184 / 03 SC	Ramabudde DIP Comptable PLCP	01/10/2003	Réalisation facture n° 14	73,400	73,400			73,400	
185 / 03 SC	Ramabudde DIP Comptable PLCP	01/10/2003	Formation CI EC Diélar + transport	144,500	144,500			144,500	
186 / 03 SC	Ramabudde DIP Comptable PLCP	10/10/2003	Formation CI EC Diélar	60,000	60,000			60,000	
187 / 03 SC	Marie MBAYE WALFADRI	10/10/2003	Indemnité de déplacement du 29/10 au 9/11/03	330,000	330,000			330,000	
188 / 03 SC	Ramabudde DIP Comptable PLCP	13/10/03	Formation formation CIEC & Diélar	1,275,000	1,275,000			1,275,000	
189 / 03 SC	Amadou MBAYE Elhadien	15/10/03	Insécurité véhicules	625,000	625,000			625,000	
190 / 03 SC	Ramabudde DIP Comptable PLCP	15/10/03	Formation CI EC Diélar III	70,000	70,000			70,000	
191 / 03 SC	Abdullah NEYE Directrice centre GUINDI	15/10/03	Requête facture d'hébergement formation CIEC	1,575,000	1,575,000			1,575,000	
			TOTAL	1,36,284,538					
				891,659,400	152,457,488	1,085,000	269,482,280	1,364,790,338	

REGISTRE DES DEPENSES PAR COMPOSANTE

REGISTRE DES DEPENSES PAR COMPOSANTE

Numéro	Bénéficiaires / Fournisseurs	Date	Nature de la Dépense	Montant de la Dépense	Renforcement des capacités		Micro finance & AGR	Infrastructures Equipements Hydraulique	IV Gestion	TOTAL
					II	III				
163 / 03	ADSAT	12/12/2003	Report Gardiennage locaux BGP & URGs nov 03	1 338 891 160	919 980 400	152 730 358	1 655 000	264 025 402	1 624 145	1 388 391 160
164 / 03	CPEF KOLDA	18/12/2003	Manuels Alpha	1 624 145	400 000	400 000			400 000	1 624 145
165 / 03	Personnel PLCP	23/12/2003	Salaires décembre 2003	11 120 000						11 120 000
166 / 03	SAFEOFOD	31/12/2003	Règlement factures formation	16 542 800		16 542 800				16 542 800
167 / 03	CICE	31/12/2003	Audit des états financiers 2002	4 154 500						4 154 500
168 / 03	ADSAT	31/12/2003	Gardiennage locaux BGP & URGs déc 03	1 693 751						1 693 751
169 / 03	Koleure Distribution Plus	31/12/2003	Entretien & négolement locaux BGP & URGs 2003	6 440 000						6 440 000
212 / 03 SC	NJU HOTEL Tambo	17/12/2003	Prise en charge participants format* du 9/12/2003 au 9/1/04	1 035 000						1 035 000
213 / 03 SC	CRETF	17/12/2003	Prise en charge participants format* du 9 au 19/12/2003	720 000						720 000
214 / 03 SC	HOTEL MOYA Kolda	17/12/2003	Prise en charge participants format* du 9 au 13/12/2003	763 750						763 750
215 / 03 SC	SONATEL	18/12/2003	Factures nov 03	1 209 710						1 209 710
216 / 03 SC	Micro Maint	18/12/2003	Réparation ordinateur portable IEH	140 000						140 000
217 / 03 SC	ONG CONACAP	18/12/2003	Facture complémentaire CLECs	225 000						225 000
218 / 03 SC	Ngane BA	18/12/2003	Restauration Formation module 2 URG DKR	218 000						218 000
219 / 03 SC	CNEPS de THIES	18/12/2003	Prise en charge participants format* du 9 au 13/12/2003 Ths	248 000						248 000
220 / 03 SC	HOTEL MOYA Kolda	23/12/2003	Prise en charge participants format* du 9 au 13/12/2003	333 750						333 750
221 / 03 SC	CNEPS de THIES	29/12/2003	Prise en charge participants format* du 16 au 20/12/2003 Ths	318 000						318 000
222 / 03 SC	Ramatoulaye DiOP Comptable plcp	29/12/2003	Comité de pilotage URG Ths	440 000						440 000
TOTAL				1 386 017 566	923 841 900	169 673 158	1 655 000	290 847 508	1 386 017 566	